

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT :

Administration : . . HARBOUR 1243
Rédaction : . . . HARBOUR 3679
Gérant : . . . HARBOUR 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Abonnements par la poste

Canada	Edition quotidienne	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)		
E.-Unis et Empire Britannique		8.00
UNION POSTALE		10.00
	Edition hebdomadaire	
CANADA		2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE		3.00

"Nos animaux chez eux" (1)

Par Claude MELANCON

Le journaliste parle souvent de choses sans les voir parce qu'il n'a pas voulu les voir. La justice immanente le contraint parfois à parler de choses qu'il voudrait approfondir et qu'il n'a pas le temps de bien voir.

C'est à peu près notre cas au sujet du livre de M. Claude Melancon. Nous n'avons pu le lire qu'en diagonale. Nous pouvons peut-être suppléer mieux que d'autres à cette carence, du fait que nous avons, comme nous le disions dans notre article d'hier, visité le jardin zoologique de Québec en compagnie de l'auteur. Le jardin, ce n'est guère autre chose que le livre en relief et animé, car, pour illustrer un texte qui réalise le tour de force d'être complet dans une haute concentration, M. Melancon a trouvé un illustrateur digne de lui, M. L. Durand.

Pour bien parler des bêtes, il faut les aimer; il faut les aimer et les connaître à fond pour dégager par l'image, comme l'a fait M. Durand, le fond même de leur caractère et jusqu'à leurs tics.

M. Claude Melancon est le publiciste de la Société Zoologique de Québec à laquelle est confié le jardin d'acclimatation du même nom.

Forcé de vivre à la campagne par je ne sais plus quel accident de jeunesse, il a passé toute son enfance et son adolescence dans les Laurentides, n'ayant souvent d'autre sujet de distraction que les bêtes et les plantes qui l'entouraient. Doué d'une intelligence vive et d'un sens d'observation inné, il a développé l'un et l'autre au contact de la solitude. Il est devenu un naturaliste par oreille, si l'on peut dire. Son livre est le fruit de ses observations, mais enrichies par des lectures abondantes et contrôlées par des savants tel que le Dr Préfontaine, professeur de zoologie à l'Université de Montréal, que M. Melancon mentionne nommément parmi les savants qui l'ont aidé.

Ce volume n'est qu'un tome, le tome I, d'une série qui en comptera plusieurs. Ainsi, M. Melancon ne parle pas des oiseaux, déjà deux fois plus nombreux que les autres animaux et sûrement les plus intéressants hôtes du jardin; par contre, il parle des mammifères marins dont il n'existe pas, sauf erreur, d'échantillons à Charlesbourg.

Un dictionnaire sans citation est un squelette, dit-on; une recension sans citation ne vaut guère mieux. D'ailleurs, nous avons l'embarras du choix, pour illustrer la manière de notre camarade Claude. Réflexion faite, c'est peut-être le portrait, à la fois moral et physique, de la mouffette, ou bête puante, qui donne la meilleure idée de l'humour contenu, du genre pince-sans-rire de l'auteur. Terminons donc par un extrait qui (sans jeu de mot) sent presque mauvais à force d'être évocateur:

Il est juste de dire que la Mouffette pousse l'amour de la paix jusqu'à prévenir trois fois avant de tirer. La première fois, elle frappe du pied sur le sol; la seconde (les puristes, mouffettes des lettres, le chicaneront peut-être de ne pas dire *deuxième*), la seconde, elle lève la queue, le bout étalé en parasol; enfin, elle érige le bout de la queue. En se figeant sur place et en lui parlant doucement, un homme peut encore prévenir les hostilités; mais s'il fait le geste d'avancer, la Mouffette ouvre le feu et foudroie l'adversaire à la première décharge. Les animaux qui la rencontrent au cours de ses sorties la respectent tous. Dès qu'ils aperçoivent les bandes blanches qui rayent sa fourrure (signal préventif de cet animal nocturne, ils lui cèdent le pas, qu'ils soient Loup, Lynx ou Grizzly.

Habitée au respect général, la Mouffette en devient insolente; elle ne dévie pas plus de son chemin pour une auto ou un train que pour l'un de ses adversaires à quatre pattes. Elle aime le voisinage de l'homme, ce qui n'est pas toujours réciproque, et, malgré ses larcins d'œufs et de poules, elle est très utile aux cultivateurs. Chaque année, elle détruit plusieurs milliers d'insectes nuisibles. Plusieurs Etats des Etats-Unis la protègent.

Saurait-on mieux peindre cette demoiselle sûre de sa poudre à se faire... détester et qui, avec sa pièce d'artillerie humide, tient à distance des animaux cent fois gros comme elle?

Autre note, avant de terminer cette appréciation décousue. Claude Melancon aime la fantaisie, mais il aime encore mieux la vérité. Il n'y a guère de page où il ne met à mal une légende au sujet des animaux. Il réhabilite les colomnies, inflige une juste censure aux imposteurs et corrige les croyances populaires qui prétent parfois à nos frères inférieurs des dons au-dessus de leur instinct. On n'éprouve nul regret de ces corrections, car la vérité toute crue exprimée par une plume aussi artiste n'a pas besoin de colifichets ni de far pour être aimable et aimée. L'ouons aussi chez l'auteur le souci du mot propre, de l'expression juste. Cela évoque les lignes aérodynamiques: droit au but, le plus tôt possible, mais sans rien manquer de la route à suivre.

Louis DUPIRE

(1) Volume de 128 pages, couverture en quatre couleurs, illustrations de L. Durand, en vente au service de librairie du Devoir. 50 cents franco et au comptoir.

Fantaisie

De l'un à l'autre

A ce que l'on rapporte, M. Hepburn aurait répondu par cette lettre-ci aux félicitations de M. Taschereau (nous traduisons librement le texte anglais, qui nous tombe du ciel):

"My Dear Pre
"Je remercie le plus conservateur des libéraux canadiens des félicitations que vous m'avez adressées, au sujet de ma victoire, — la plus libérale qu'il y ait jamais eu en Ontario. Je pense bien qu'au sujet de l'Hydro, les dépêches vous ont fait dire ce que vous n'avez pas dû vouloir dire. J'ai promis une nouvelle administration pour l'Hydro. Vous avez l'air, si j'en crois les dépêches, d'être sous l'impression que je veux la mort de l'Hydro. Cela ferait sans doute l'affaire de tous ceux qui répugnent à l'étatisme, — et vous êtes de ce groupe, — à en juger par ce que je sais des affaires québécoises. J'ai clairement dit, pourtant, dans la campagne, que je veux la conver-

sion du pêcheur et non sa mort. Evidemment, vous n'avez pas suivi de près mes déclarations, ou l'on ne vous en a signalé que celles qui auraient pu prêter à équivoque, — et de très loin. Mais je ne saurais en tenir compte au moins libéral des libéraux, au plus capitaliste des premiers ministres du pays.

"Je ne sais si vous avez remarqué ou interprété de la même façon le deuxième article de mon programme: "No Cabinet Minister will hold Corporate Directorships". Cela ne doit pas avoir manqué de vous intéresser. Vous n'y avez fait néanmoins aucune allusion dans votre commentaire en marge de la victoire. Evidemment, vos nombreuses séances de conseils d'administration à la Barclay's Bank, à la Sun Life, à la Metropolitan Life, à la North American Life, au Royal Trust, à cinq ou six autres compagnies financières importantes, ont dû vous distraire au point de vous empêcher de lire cet article de mon programme, article essentiel, — et je ne suis pas seul à le croire, — au bon gouvernement de la chose publique. Je vous le

La Banque du Canada

Les gouverneurs de la banque ne seront pas des Canadiens

A un excellent amendement de M. Maxime Raymond, M. Bennett oppose une amère fin de non-recevoir — "Une sauveur de nationalisme" — M. Lapointe et le choix des directeurs par les actionnaires — Discours de MM. Raymond, Rinfret, Lapointe, Dubuc, etc. — La Banque du Canada, un "adjunct" de la Banque d'Angleterre?

M. BOURASSA VOTE POUR L'AMENDEMENT RAYMOND ET VEUT DES GOUVERNEURS CANADIENS A LA "BANQUE DU CANADA"

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 22. — Il semble maintenant bien entendu que la Banque du Canada ne sera pas strictement une entreprise d'Etat. Le gouvernement a décidé de faire passer son bill tel quel, c'est-à-dire tel qu'il est revenu, quelque peu modifié, du comité permanent qui l'a déjà étudié assez longtemps.

Plusieurs amendements, opposés par des nationalistes ont été proposés dans le sens de l'étatisation, soit immédiatement, soit à n'importe quel moment qui pourrait convenir au ministre des finances. M. Bennett, qui remplace M. Rhodes, n'a pas cédé. Tous les amendements ont été rejetés.

Un important amendement de M. Maxime Raymond, député de Beauharnois, a été rejeté. Il demandait que ce soient des citoyens canadiens qui occupent les fonctions de gouverneur, de sous-gouverneur et de gouverneur adjoint de la nouvelle banque. D'après le texte du bill, ces trois hautes fonctions, les plus importantes dans la nouvelle institution, pourront être occupées par des sujets britanniques tout simplement. Il ressort nettement du débat d'hier que le premier ministre a décidé de choisir des gouverneurs en Angleterre. A son dire, il n'y a personne au Canada qui puisse remplir des fonctions de ce genre parce qu'il n'y a personne qui s'y entende en fait de banque centrale. M. Bennett dit que tous les gérants généraux de nos banques à charte le lui ont déclaré et affirmé. Aucun ne serait disposé à accepter pareille charge.

Le comité plénier ne s'est occupé aujourd'hui, après l'expédition des affaires de routine, que du seul bill de la Banque du Canada. En

comité, le débat a toujours lieu un peu à bâtons rompus. Cela ne l'a pas empêché d'être violent et tumultueux.

A propos de l'amendement de M. Raymond, le premier ministre a parlé d'appels aux préjugés de races.

M. Henri Bourassa, député de La-Belle, a été l'un des derniers à parler, vers la fin de la soirée. Il a fortement soutenu l'amendement de M. Raymond. Une dizaine des cinquante articles que comprend la mesure sont maintenant adoptés. On n'en est pas encore rendu à l'article 23 sur lequel se greffe la question des billets bilingues. Il est peu vraisemblable que le premier ministre cède sur ce point-là plus que sur les autres. Cela se sous-entendait d'ailleurs dans sa réponse à M. Raymond, quand il a parlé des préjugés de race.

Le travail de la fin de la session avance avec plus de lenteur que l'on n'avait prévu. Il est bien certain que la prorogation ne se produira pas cette semaine, car le Sénat s'est ajourné pour jusqu'à mardi prochain.

De plus plusieurs bills nouveaux sont inscrits au feuillet. Aujourd'hui la Chambre votera la deuxième lecture du bill qui a trait au droit de vote mais elle ne l'étudiera pas immédiatement en comité plénier. Le premier ministre a acquiescé à une demande du leader libéral. Le bill sera d'abord référé à un comité spécial, ce qui signifie une autre enquête dans cette session qui en comptait déjà pas mal.

Les débats d'hier

Nous résumons ceux qui se sont

signale, au cas où il vous aurait échappé. Je pense même à convoquer une conférence entre provinces à ce sujet, afin d'assurer une législation uniforme aux provinces, en ce sens. N'êtes-vous pas d'avis, comme moi, que cette réforme s'impose? L'exemple partira de haut et sera d'autant plus efficace que vous aurez voulu vous-même entrer dans le mouvement et dédaigner les quelques dizaines de mille dollars que pareils conseils vous font tenir chaque année pour vous indemniser du temps que vous leur donnez. Je compte sur vous. Un libéral, ou qui s'estime libéral, ou dont le cabinet porte l'étiquette de libéral, ne voudra pas se dérober à un tel sacrifice, si coûteux soit-il. Un premier ministre doit tout son temps, estimé-je, à la province qu'il gouverne. Tel doit être votre sentiment. Et si vous vous êtes laissé faire jusqu'ici violence pour accorder votre concours à des gens de la haute finance, je suis assuré que trouvant chez moi un ferme appui, vous jetterez par-dessus bord, dans l'intérêt général, tout ce qui n'est pas strictement lié à celui-ci.

"Pardonnez-moi cette franchise. Mais j'ai gagné mon élection à cause de ma franchise. Et je suis encore assez jeune pour avoir gardé quelques illusions, dont la moindre, ce n'est pas que les ministères qui se proclament libéraux doivent être formés d'hommes vraiment libéraux, et donc d'esprit libre, dans le domaine financier comme ailleurs.

"Donnons-nous la main, travaillons d'un commun accord à exclure les étroites préoccupations d'affaires et d'enrichissement personnel de la vie publique canadienne."

(Signé) Mitchell Hepburn (pour copie conforme)

Jean LABRYE

Bloc-notes

Des chiffres

Le Citizen, d'Ottawa, nous apporte, sur le résultat des élections ontariennes, des chiffres qui, pour n'être pas tout à fait complets, sont tout de même extrêmement intéressants.

Il en résulte que les libéraux auraient recueilli, en chiffres ronds, 569,000 suffrages, les conservateurs, 483,600 et les C.C.F., 94,250, — ce qui, étant donné que les libéraux ont enlevé 65 sièges et les conservateurs 17, tandis que les C.C.F. ne prenaient qu'un mandat,

veut dire que chaque député libéral ne représente, en moyenne, que 8,700 électeurs, tandis que chaque député conservateur en représente 28,500 et que le député C.C.F. se trouve seul à parler pour les 94,250 électeurs du parti.

Une dépêche de Regina donne, quant aux élections de la Saskatchewan, des chiffres d'un non moindre intérêt. Ces chiffres, que l'on estime représenter 85% du vote total (tous les bulletins ne sont pas encore comptés), donnent aux libéraux 178,995 voix, aux conservateurs 103,399, aux Farmer-Labor (cultivateurs et ouvriers) 92,191. Or, dans la prochaine assemblée, les libéraux disposeront de 49 mandats, soit un pour chaque groupe de 2,500 électeurs peut-être, les Farmer-Labor auront cinq mandats, soit un par 20,000 électeurs probablement, tandis que les conservateurs, avec plus de 100,000 voix (110,000 peut-être quand tous les votes seront comptés) n'auront pas un seul député.

Le Citizen, grand partisan de la représentation proportionnelle, voit dans le résultat ontarien (et celui de la Saskatchewan, dont il n'a pas encore parlé, est plus probable) un grand argument. C'est au moins la preuve que le régime actuel peut produire des résultats fantastiques.

C'est la preuve aussi qu'au point de vue fédéral, la poussée libérale ne s'affirmerait peut-être pas d'une façon aussi décisive qu'il y paraissait d'abord.

Mais l'effet moral de la défaite subsiste quand même.

M. Hepburn

M. Taschereau s'est publiquement réjoui du succès de M. Hepburn et en a complimenté. Il ne se passera peut-être pas grand temps avant que les faits et discours de ce voisin libéral ne retentissent de ce côté-ci de l'Outaouais d'une façon qui ne sera pas fort agréable à notre propre premier ministre.

Ainsi, dès hier, M. Hepburn déclarait: J'ai dit et répété qu'il n'était pas besoin d'un bureau de 840,000 pour diriger la Commission des Liqueurs quand nous avons un gérant général pour diriger la besogne. Je le répète. J'ai dit que je retirais le code d'administration de la Commission. Je le ferai dès que je prendrai le pouvoir.

Voilà qui fera peut-être songer à certains que notre province aussi pourrait faire des économies de ce côté.

Et ce n'est pas le seul point où la politique de M. Hepburn promet de faire contraste avec celle de M. Taschereau.

O. H.

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

M. Taschereau met le public en garde contre l'achat inconsidéré des parts de mines

faits à propos de la Banque du Canada.

M. Ian MacKenzie, ancien ministre libéral, propose d'abord un amendement à l'article 17, qui a trait à la vente des actions.

L'adoption de cet amendement eut signifié l'étatisation pure et simple de la Banque du Canada.

La proposition de M. MacKenzie c'était que le ministre des finances se porte acquéreur, à même des deniers au fonds consolidé, de toutes les actions de la banque, 5,000,000 d'actions, à 850 l'action et la détienne en fiducie au nom du peuple canadien.

M. MacKenzie dit que la Banque du Canada, en ayant le contrôle de l'or, se trouvera à exercer le plus grand monopole du pays et qu'il ne convient pas que cela reste entre les mains d'une institution privée ou quasi privée. D'ailleurs, M. MacKenzie est un partisan acharné de l'étatisation.

En vertu du bill, dit-il, \$14,000,000 d'or actuellement détenus par les banques à charte passeront à la Banque du Canada, si tôt que celle-ci commencera ses opérations. De plus, elle disposera d'un actif de \$300,000,000 dont \$83,000,000 de valeurs nouvelles, portant intérêt, ce qui coûtera annuellement \$1,800,000 aux contribuables du pays.

L'opinion publique est absolument opposée à l'abandon d'un tel actif entre les mains d'une entreprise privée, ou quasi privée, un actif en métal jaune, en crédit et en valeurs. La Banque du Canada doit être la chose de l'Etat.

On redoute l'ingérence politique. Nous avions pourtant, depuis 1914, en vertu de la loi financière un quasi monopole d'Etat. Du propre aveu de sir Thomas White, cela n'a pas donné lieu à de l'ingérence politique.

Le premier ministre

Il répond lui-même à M. MacKenzie.

Le gouvernement a trois raisons principales de ne pas accepter l'amendement: 1o les expériences qui ont été faites dans le monde démontrent qu'une telle mesure serait mauvaise; 2o il est essentiel que la nouvelle banque soit soustraite à toute ingérence politique; 3o tous les produits de la banque, à part \$225,000, seront accumulés annuellement et mis à la disposition du public et du pays et la banque, à toutes fins utiles, sera une institution d'Etat car les membres provisoires du conseil d'administration sont nommés dans le bill et la nomination du gouverneur, de son assistant et de ses directeurs, est soumise à l'approbation du parlement.

Le premier ministre expose le fonctionnement des diverses banques centrales qui existent dans d'autres pays. Pour sa part, il ne croit pas à une banque centrale qui serait strictement une institution d'Etat.

M. Ian MacKenzie lui avait rappelé les déclarations faites par sir Thomas White, dans le rapport MacMillan. Mais sir Thomas, dit M. Bennett, était opposé à toute banque centrale et une banque centrale d'Etat lui paraissait la moins mauvaise. Sir Thomas était d'avis que notre loi financière, établie en 1914, était parfaitement suffisante. Mais la loi financière était une mesure extraordinaire et d'urgence, une sorte d'expédient pour faire face à une situation exceptionnelle. Il est temps de la remplacer.

Deuxième point. — La Banque du Canada doit être soustraite à toute ingérence politique. C'est pour cela que le projet de loi stipule que les membres du conseil d'administration ne seront pas nommés par le gouvernement mais élus par des actionnaires. Avec des conseillers nommés par le gouvernement, il y aura un chambardement du conseil à chaque changement de gouvernement, ce qui ne serait pas à l'avantage de la banque. Le gouvernement serait sollicité de toutes parts en faveur de nombreux candidats. On lui demanderait de nommer des conseillers pour représenter telle et telle région, pour représenter les gens de telle religion, de telle race, de telle langue, pour représenter les gens de telle profession ou de tel métier. La couleur politique des candidats sera encore mise de l'avant et ce serait une bien mauvaise manière de désigner les administrateurs de la banque centrale. L'expérience du passé nous enseigne cependant que tel serait bien le cas. L'on n'a qu'à se rappeler comment se sont faites, depuis 25 ou 30 ans, les nominations à certaines commissions. Trouverait-on convenable que l'on désigne au conseil d'administration de la Banque du Canada des gens qu'il faut placer à tout prix parce qu'ils n'ont plus d'utilité dans leurs provinces, parce qu'ils sont des politiciens à la retraite et à qui il faut trouver moyen de payer pension? Tous ceux qui ont couronné des choses savent pourtant que

Certes il y a de bonnes entreprises minières, dit le procureur général, mais le public ne devrait pas acheter sans savoir

QUEBEC, 22. (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Taschereau, a fait ce matin aux journalistes une déclaration qui constitue une mise en garde importante.

"Nous sommes informés que des vendeurs de parts de mines parcourent actuellement la province et vendent à haute pression; nous a déclaré ce matin le premier ministre et procureur général, M. L.-A. Taschereau.

"Nous tenons à mettre notre population en garde contre ces achats d'actions dans les mines. Trop de fortunes ont sombré dans la spéculation, il y a une couple d'années, pour que nous ne profitions pas de la leçon. Certes, il y a de bonnes entreprises minières, mais, encore une fois, le public ne devrait pas acheter sans savoir. Le service provincial des mines sera toujours prêt à renseigner gracieusement tous ceux qui voudront s'informer au sujet des mines de la province."

M. Bélanger ministre?

TORONTO, 22. (Service spécial). — Dans les milieux renseignés ici on répète que le prochain ministre canadien-français sera M. Aurélien Bélanger, le nouveau député de Prescott, qui a déjà siégé à la Chambre pendant plusieurs années comme député de Russell.

M. Bélanger serait, depuis le début de la campagne, le choix de M. Hepburn, qui compterait particulièrement sur son expérience parlementaire et sur sa connaissance des divers milieux franco-ontariens.

c'est de cette façon que bien des nominations ont été faites dans notre pays.

M. Bennett croit que le mode d'élection des conseillers de la nouvelle banque par les actionnaires même de cette banque va bien mieux. Les actions de la Banque du Canada auront une valeur nominale peu élevée et à cause de cela ces actions se distribueront dans un large public. Le mode de l'élection est conforme au principe démocratique et nous vivons en pays démocratique.

Un député libéral demande à M. Bennett si des influences dans le genre de celles qu'il indique se sont manifestées au moment où les nouveaux administrateurs du Canadian National ont été nommés. Le premier ministre répond qu'on l'a sévèrement critiqué parce qu'il avait nommé dans ce conseil deux hommes de la même religion. Ces blâmes n'ont pas influé sur sa décision mais le fait n'en est pas moins qu'il a été blâmé et blâmé encore parce qu'il n'a pas cédé aux récriminations qui se sont fait entendre.

Quand le gouvernement s'est arrêté au projet d'établir une banque centrale, le premier ministre a d'abord cru qu'il s'agirait d'une institution strictement d'Etat. Il a changé d'avis par la suite et il considère que la Banque du Canada, telle qu'on la constitue, pourra rendre de grands services au pays.

M. Ernest Lapointe

L'ancien ministre de la justice énumère les buts du bill qui sont indiqués dans le préambule:

"Régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation; contrôler et protéger la valeur extérieure de l'étalon monétaire national et maintenir par son influence les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix, de l'emploi de la main-d'œuvre, autant que possible dans le cadre de l'action monétaire; et généralement favoriser la prospérité économique et financière du Dominion."

C'est pour ainsi dire s'en remettre à une institution privée ou quasi privée pour la direction de toute la partie économique de la vie nationale.

Le premier ministre s'oppose maintenant à une institution d'Etat. Il a pourtant été d'un autre avis et il l'a dit dans maints discours. L'un des collègues de lord MacMillan, à l'enquête tenue l'an passé, sir Thomas White, s'est nettement déclaré en faveur d'un banque d'Etat. Affichant des principes démocratiques.

Carnet d'un grincheux

Si M. Hepburn congédie les commissaires nombreux de Toronto, peut-être devraient-il leur promettre la pension de M. Cordeau?

Que le lieutenant-gouverneur Bruce réponde à l'invite de M. Hepburn de s'en aller et il lui restera la ressource de demander asile au loyaliste Québécois.

M. Anderson ne rend plus aucun son. Il a perdu jusqu'à sa dernière syllabe.

Avant de canoniser qui que ce soit, écoutez l'avocat du diable.

La double entorse subie par l'Orange mardi lui a fait perdre la voix, — ce qui prouve qu'il réfléchissait autrement qu'avec la tête.

Tout au plaisir de revoir dans l'intimité M. Taschereau, à leur entrevue secrète d'il y a quelques heures, M. Houde, qui a des lettres, lui a sans doute dit avec art la fable des deux pigeons: Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre: L'un d'eux, s'ennuyant au logis, Fut assez fou pour entreprendre Un voyage en lointain pays.

L'absence est le plus grand des maux. Voilà nos gens rejoints; et je laisse à juger De combien de plaisirs ils paieront leurs peines.

PAMPHILE

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphonez HARBOUR 1241.

Une offre à nos amis

Un abonnement de 3 mois pour \$1.25

Le Devoir accepte des abonnements quotidiens de 3 mois pour la modique somme de \$1.25, payable d'avance; cette offre n'est valable que pour les abonnés par poste, en dehors de Montréal et la banlieue.

Nous invitons particulièrement nos lecteurs de la ville qui vont en villégiature à se prévaloir de cette aubaine pour continuer à recevoir notre journal. Celui-ci sera d'un intérêt particulier durant la période des vacances, à cause des événements politiques récents et des campagnes en vue des prochaines élections.

DEMAIN:

Réclamez partout, demain, le "DEVOIR" et son nouveau supplément mensuel: "Notre Vie Catholique et Nationale". Prix 3 sous, les deux ensemble

La Banque du Canada

(Suite de la première page)

treprise publique, d'Etat, parce qu'on lui donne le contrôle de tout l'or du pays. L'or qu'elles détiennent actuellement les banques à charte devront le remettre peu à peu à la nouvelle banque centrale. Il ne convient pas qu'un tel monopole soit laissé entre les mains d'une institution privée.

Un premier vote

Deux anciens ministres libéraux, MM. W.-D. Enler et Charles Stewart, le député libéral de Sherbrooke, M. C.-B. Howard, trois députés conservateurs, M. Coote, M. Irvine et M. Spencer, répètent les mêmes arguments en faveur de l'amendement. Deux conservateurs s'opposent à l'amendement.

Le vote se prend. L'amendement est rejeté par 53 voix contre 27.

M. Maxime Raymond

Le deuxième paragraphe de l'article 6 du bill stipule que "nul ne doit occuper le poste de gouverneur, de sous-gouverneur ou de sous-gouverneur adjoint s'il n'est sujet britannique".

M. Raymond propose de remplacer les mots "sujet britannique" par les mots "citoyen canadien".

Afin d'écartier tout malentendu, M. Raymond rappelle qu'une loi votée en 1921, M. Doherty étant ministre de la Justice, précise qu'un citoyen canadien est un sujet britannique qui a acquis domicile au Canada, depuis au moins cinq ans, en conformité avec la loi de l'immigration.

Le projet de loi actuel dit que le gouverneur, le sous-gouverneur et le sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada doivent être des sujets britanniques. L'article 10, qui se rapporte à l'élection des membres du conseil d'administration, il est stipulé que ces derniers devront être sujets britanniques résidant ordinairement au Canada.

Cette distinction indique clairement que le gouvernement a bien l'intention de désigner aux trois plus hautes fonctions de la Banque du Canada trois sujets britanniques qui ne sont pas des citoyens canadiens. D'ailleurs au comité permanent de la banque et du commerce, le premier ministre ne s'en est pas caché.

Pour quelles raisons ne veut-on pas nommer des Canadiens? Considère-t-on qu'il n'y a pas au Canada de gens compétents pour remplir ces fonctions? La bonne tenue de nos banques au cours des dix dernières années, alors que 9,000 banques faillissaient aux Etats-Unis, est la meilleure preuve que nous avons des banquiers compétents et d'expérience.

Nous n'avons pas de leçons à prendre des banquiers des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. De 1920 à 1931, ils ont emprunté pour prêter à l'Allemagne, et l'on sait avec quels résultats. Si l'on tient à l'avis d'un Anglais, lord Macmillan, qui a dirigé l'enquête bancaire de l'an dernier, a déclaré de lui-même que les banquiers canadiens sont des gens intègres et de haute compétence. Le texte de loi du

gouvernement laisse entendre le contraire. D'ailleurs, le premier ministre qui n'y a pas de Canadien avec assez de connaissances pour diriger une banque centrale. M. Bennett: "J'ai dit d'expérience".

M. Raymond répond que les enquêteurs que M. Bennett avait fait venir d'Angleterre, lord Macmillan et sir Charles Addis, ne sont pas de cet avis, que les banquiers canadiens manquent d'expérience. Ils l'ont écrit dans leur rapport. Le premier ministre n'en reste pas moins d'opinion que nous n'avons pas au Canada de gens qui pourraient diriger une banque centrale. C'est pourtant lui-même qui avait désigné trois Canadiens pour faire partie de la commission d'enquête présidée par lord Macmillan et cette enquête portait sur l'opportunité d'établir une telle banque chez nous. S'ils ne connaissent rien à propos de banque centrale, ils ne pouvaient être des enquêteurs compétents.

Si le premier ministre veut parler d'une expérience particulière, d'expérience on peut lui répondre que c'est la chose qui s'acquiert. Quelle expérience avait-il lui-même dans la formation d'un cabinet quand il est devenu premier ministre? Pourtant ses partisans prétendent maintenant que c'est le meilleur premier ministre que le Canada se soit jamais donné.

Des conservateurs: Très bien! Très bien!

M. Raymond: Il y a ici un homme qui, tout modeste qu'il est, n'en disconvient pas et c'est le premier ministre lui-même.

Le sous-ministre actuel des Finances, M. Clark, n'avait aucune expérience comme telle quand il a été nommé. Il n'avait été jusque là qu'un brillant professeur d'université. Le juge Fullerton n'avait pas d'expérience particulière en matière de chemins de fer quand il est devenu président des administrateurs fiduciaires du Canadien National.

Vu les pouvoirs très étendus qui sont accordés aux trois plus hautes fonctionnaires de la Banque du Canada, ce sont des Canadiens qu'il faut nommer. Ceux qui dirigeront la nouvelle institution devront être parfaitement au fait des besoins particuliers du Canada. Pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada, ainsi qu'il est dit dans le préambule du projet de loi, il faut bien connaître la situation du pays. Quelqu'un peut avoir toute l'aptitude qu'il faut pour diriger une banque centrale en Angleterre sans cependant pouvoir le faire au Canada, avec bonheur pour le Canada.

Ceux qui dirigeront la Banque du Canada devraient être des gens qui aient le souci constant du bien-être du Canada et non pas des gens qui pensent à un autre pays.

Lord Beaverbrook écrivait récemment que les chartes de nos banques ne devraient pas être renouvelées à moins que des avances n'aient été consenties à quelque entreprise privée à laquelle il est intéressé. C'était d'une belle arrogance.

La Banque du Canada sera-t-elle dirigée par Londres? Sera-t-elle une succursale de la Banque d'Angleterre, dominée par celle-ci? Sera-t-elle à la merci de gens qui dirigeront sa politique et pas nécessairement dans le sens de nos intérêts à nous?

Une institution qui doit contrôler notre crédit, déterminer notre politique financière devrait être dirigée par des Canadiens parce que ce sont des Canadiens qui peuvent le mieux comprendre les besoins et les intérêts de notre pays.

Ca sera non seulement au détriment du Canada mais une insulte à ses citoyens si l'on nomme des fonctionnaires étrangers à la direction de la Banque du Canada.

M. J.-A.-E. Dubuc

Le député de Chicoutimi est le second parrain de l'amendement. Il résume brièvement quelques-uns des arguments de M. Raymond. L'établissement de la Banque du Canada aurait une telle répercussion sur toute la vie économique du pays qu'il convient que ce soient des Canadiens qui dirigent l'institution. Il n'est pas permis à un pays d'abandonner le contrôle de sa vie économique et de se remettre aux décisions de gens de l'étranger.

Une première réponse de M. Bennett

Le premier ministre a écouté, non sans donner des signes d'impatience, le discours de M. Raymond, qui a parlé en anglais. Il lui donne la réplique sur un ton amer. "Je désapprouve que l'on introduise dans cette discussion, chaque fois que l'occasion s'en présente, des questions dans le genre de celle que vient de soulever le député de Beauharnois. Quand ça n'est pas à propos de la Banque d'Angleterre, c'est à propos d'autres choses mais qui ont toujours une saveur de nationalisme".

Quelques libéraux: *Canada First!* M. Bennett: Certinement et je vais dire exactement ce que cela signifie. Mais ce que l'on vient de soulever laisse tellement percer l'intention d'obscurcir le débat par des appels aux préjugés que je ne puis que le désapprouver. La partisanerie y est manifeste et je le constate avec effroi et avec regret.

J'ai autant d'admiration que n'importe qui pour l'habileté et les

aptitudes des Canadiens. Mais il arrive qu'un gouvernement veuille obtenir une opinion absolument impartiale. N'est-ce pas ce qu'ont fait les gouvernements libéraux en choisissant quelqu'un de Grande-Bretagne, sir Rae Duncan, pour faire une enquête sur les droits des Maritimes, en faisant venir sir Henry Thornton pour lui confier la présidence du Canadien National?

Mais il y a mieux que cela, quand il a été question d'organiser une loterie dans la province de Québec, le premier ministre, M. Taschereau, n'a-t-il pas déclaré qu'il sera probablement nécessaire de recourir aux services d'un Français attaché à la loterie nationale française? Et le même M. Taschereau n'a-t-il pas dit alors que le fait ne serait pas nouveau puisque son gouvernement avait dû demander les services de techniciens étrangers pour organiser l'office québécois de la statistique?

Les gérants généraux de nos banques valent les banquiers de n'importe quel pays au monde mais il n'y en a pas un seul d'entre eux qui pourrait accepter la direction de la banque centrale. M. Bennett dit qu'il a demandé à chacun d'eux au cours de l'enquête devant le comité permanent. Ce sont les gérants généraux de nos banques qui sont d'opinion que nous n'avons personne au Canada à qui nous puissions confier l'organisation d'une banque qui ait l'expérience nécessaire pour cela. S'il est permis à M. Taschereau de faire venir quelqu'un de France pour organiser son bureau de statistique, alors qu'il y a pourtant tant de gens chez nous qui connaissent cette science, pourquoi serait-il défendu d'aller chercher quelqu'un en dehors du Canada pour organiser une banque centrale?

Et M. Bennett répète qu'il a vainement demandé aux gérants généraux de toutes nos banques de lui désigner quelqu'un qui pût entreprendre la tâche d'organiser notre banque centrale. Il s'agit de faire un succès de celle-ci et alors d'avoir quelqu'un de tout fait à la hauteur pour la diriger.

Notre banque centrale sera administrée, contrôlée, opérée par des Canadiens. Elle ne dépendra pas plus de la Banque d'Angleterre que d'aucune autre banque centrale. Banque de France, Banque d'Allemagne, Banque d'Autriche. Avec toutes ces banques elle transigera des affaires mais elle ne dépendra d'aucune.

M. Lapointe et M. Rinfret

L'ancien ministre de la Justice dit qu'il n'y aura probablement que le Canada qui se sera donné une banque centrale en en confiant la direction à des gens qui ne sont pas du pays. Car il est maintenant bien évident que le premier ministre a décidé de s'adresser à la Banque d'Angleterre pour obtenir les trois plus hautes fonctionnaires de la nouvelle institution.

Que M. Taschereau a fait est bien différent, il est simplement allé demander des conseils à l'étranger et encore ne s'agissait-il que de l'organisation d'un bureau de statistiques. Mais dans le cas de la banque centrale, c'est autre chose. Il s'agit de confier à des gens qui nous viendront de la Banque d'Angleterre le contrôle de notre crédit et de notre politique financière.

M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, y va plus carrément: la Banque du Canada ne sera qu'une succursale de la Banque d'Angleterre. Il croit comprendre que le gouvernement désignera les fonctionnaires anglais pour une période entière de sept années.

Un Anglo-Canadien

M. Ian Mackenzie, député de Colombie et ancien ministre libéral, tient à ajouter sa protestation à celle des députés libéraux de Québec. En tant qu'Ecossois mais devenu canadien, je tiens à ce que la Banque du Canada soit dirigée par des Canadiens et je ne puis admettre qu'elle ne soit qu'une succursale de la Banque d'Angleterre. Et encore M. Mackenzie, lord Macmillan annonçait pourtant qu'il serait ainsi, que la banque centrale du Canada serait dominée par celle d'Angleterre. D'ailleurs, deux des collègues de lord Macmillan dans son enquête n'étaient-ils pas des représentants de la Banque d'Angleterre?

Deux travaillistes

MM. Humphrey Mitchell (Hamilton) et Angus MacInnis (Vancouver), deux travaillistes sont du même avis. Que les gouverneurs de la Banque du Canada viennent d'Angleterre et même de la Banque d'Angleterre, la chose leur importe peu à la condition que ces fonctionnaires soient compétents.

Un autre discours de M. Bennett

Le premier ministre revient à la charge. Il trouve terrible que le gouvernement ne puisse proposer l'établissement d'une banque centrale sans qu'on l'accuse d'en vouloir faire une succursale de la Banque d'Angleterre. Ce n'est pas un argument économique, dit-il, mais un argument politique.

En lui rappelant sa politique de *Canada First*, des libéraux soulèvent son ire. Il affirme qu'il n'a pas changé de sentiment. Il répète encore ce qu'il a dit à Londres: il considère que la meilleure façon dont il puisse servir l'Empire, c'est en encourageant le Dominion où il vit. Pourquoi s'opposer à la nomination d'un gouverneur anglais pour notre banque? Nos grandes banques, à leurs débuts, n'ont pas fait autre chose. Et depuis quand est-il mal d'être sujet britannique? Depuis quand est-il mal pour le Canada de faire appel aux meilleurs cerveaux de l'Empire?

M. Bennett s'en prend à M. Rinfret parce qu'il a parlé lui aussi de succursale, d'adjoint, à la Banque d'Angleterre.

M. Rinfret riposte que c'est la rumeur courante à Montréal: la nomination d'un gouverneur anglais pour notre banque fera de notre banque centrale une adjointe de celle de Londres. Pourquoi ne pas faire disparaître cette impression en stipulant que le gouverneur sera canadien?

M. Angus MacInnis, gendre de M. Woodsworth et qui a des idées avancées, dit qu'il importe peu de savoir si ceux qui l'exploiteront seront venus de Londres ou de Montréal. Ce qu'il sait c'est qu'il sera exploité. L'enquête des Onze, présidée par M. Stevens, a démontré que l'exploitation se pratique assez couramment à Montréal.

M. Bennett se radoucit

Il ne s'ensuit pas nécessairement, parce que la loi autorise le gouvernement à faire venir quelqu'un de Londres pour diriger la Banque du Canada, que le premier gouverneur ne sera pas un Canadien. Mais il ne convient pas de mettre dans la loi un article qui empêcherait, par exemple, le gouvernement de faire appel aux services d'un Canadien d'origine, sir Edward Peacock, par exemple, qui a reçu sa formation bancaire en Angleterre et qui fait maintenant partie de la Banque d'Angleterre. D'après M. Bennett, l'amendement Raymond aura pour effet d'empêcher la nomination de sir Edward Peacock à la Banque du Canada.

Comme le débat a lieu en comité, c'est à bâtons rompus qu'il marche. Discours et apostrophes, questions et réponses, tout cela s'entremêle.

Le premier ministre redit encore une fois qu'il n'y a pas au Canada un seul banquier qui ait à l'heure actuelle l'expérience voulue pour diriger une banque centrale. Il accuse les libéraux de vouloir se faire du capital politique avec la question qui est soulevée. Il n'existe pas la moindre preuve que le gouvernement cherche à faire de la Banque du Canada une adjointe de la Banque d'Angleterre.

M. Henri Bourassa

Vers la fin de la soirée, le député de Labelle prononce un discours qui dure au moins une vingtaine de minutes.

Ce sont peut-être les récentes élections provinciales et les élections fédérales probablement prochaines qui ont échauffé les esprits à ce stage-ci de la session. M. Bourassa dit qu'il se permettra de dire ce qu'il pense du bill et de l'amendement, sans aucun préjugé de parti ou de race.

Si c'est pour une considération de compétence que l'on a rédigé l'article que l'on propose maintenant de modifier, pour quelle raison va-t-on limiter le choix des gouverneurs aux seuls sujets britanniques? C'est du nationalisme impérial que l'on substitue au nationalisme canadien et le but que l'on prétend viser n'est pas atteint. Il pourrait arriver que ce soit aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne ou ailleurs que l'on puisse trouver la haute compétence qu'il nous faut pour diriger notre banque centrale. Mais le bill est à tendance impérialiste et ce que l'on veut c'est d'exclure ceux qui ne sont pas de l'Empire.

Pour que la nouvelle institution puisse toutefois atteindre son but, qu'elle soit véritablement un intermédiaire entre le Canada et la Grande-Bretagne, entre le Canada et les Etats-Unis, il faudrait mieux que ce soit un Canadien qui en soit à la tête. Que l'on cherche à l'étranger des conseillers compétents, bel et bien, mais que la direction de la banque soit canadienne.

La banque aurait le contrôle presque absolu de la vie économique du pays. S'il est bon que celui qui la dirigera connaisse les choses d'Angleterre et des Etats-Unis, il conviendrait qu'il connût aussi bien les choses du Canada. Le premier devoir du gouverneur et de ses collègues sera de s'inspirer de la déclaration déjà faite à Londres par notre premier ministre et de penser d'abord au Canada: *Canada first!*

Si l'on nomme quelqu'un de la Banque d'Angleterre, on peut être assuré qu'il aura le sens de l'honneur qui caractérise les grands banquiers anglais et qu'il considérera que son premier devoir est de tenir compte de la nature humaine. On dit, et avec raison, que ceux qui ont été à l'emploi de grandes institutions comme la Banque d'Angleterre ou la Banque de France, en gardant toujours quelque chose de leurs traditions et de l'esprit des premières.

Mais à notre point de vue, dans l'intérêt de nos relations avec la Grande-Bretagne serait-il bon, — serait-il même à l'avantage de la Grande-Bretagne? — que ce soit un Anglais qui dirige la Banque du Canada? C'est improbable. Par la force des choses, sans qu'il y ait la moindre malhonnêteté de sa part, il pensera toujours à son pays d'origine et aux grandes institutions qu'il aura d'abord servies. Et si nous voulons choisir quelqu'un parmi les banquiers les plus compétents de Grande-Bretagne, c'est à la Banque d'Angleterre qu'il faudra nous adresser.

Lord Macmillan avait probablement pensé à cela. Dans le rapport de la Commission qu'il présidait, il est dit, à l'article 13, à propos de la banque à constituer chez nous:

"La banque devra maintenir une proportion de 25 pour cent en or et en devises étrangères pour garantir la circulation de ses billets et son passif courant."

Si une telle clause se trouvait dans la loi, notre banque centrale pourrait exporter tout notre or soit à Londres, soit à New-York, en échange de valeurs étrangères. Depuis la guerre, surtout depuis 15 ans, ça a été la politique des grands pays de s'emparer du contrôle de

l'or par l'échange de leurs propres devises ou de devises étrangères. Avec un article dans le genre de celui que suggérerait le rapport Macmillan, le conseil d'administration de notre banque centrale, à la suggestion d'un gouverneur anglais, aurait pu être tenté d'exporter tout notre or à Londres de façon à renforcer la position de la Banque d'Angleterre et du gouvernement anglais. Si telle clause se trouvait dans le bill, M. Bourassa se demande s'il n'aurait pas voté avec le gouvernement pour l'élection du conseil d'administration par les actionnaires.

Ce seront en effet le gouverneur et ses assistants qui dirigeront l'institution. Les conseillers agiront qu'en conseillers et il est fort possible qu'ils n'accorderont que peu de temps à leurs fonctions.

M. Bourassa se défend bien de verser dans un nationalisme extrême, étroit et mesquin. C'est une chose dont le monde souffre trop actuellement. Mais ce n'est pas du nationalisme étroit que de penser à la sauvegarde des intérêts de la nation, intérêts économiques et intérêts politiques — les deux ne se séparent pas, car l'économie domine de plus en plus la politique. Et pour la sauvegarde de ces intérêts nous ne devrions pas poser en principe que le Canada ne peut trouver chez lui les hommes qu'il faut pour diriger la nouvelle banque centrale, que nous devons nous adresser en dehors mais dans les limites de l'Empire.

Il peut arriver que nous ayons à résister à la domination de la Banque d'Angleterre et pour cela que nous soyons dans la nécessité de traiter avec des institutions étrangères. Deux de nos anciens premiers ministres au moins, Macdonald et Laurier, n'ont-ils pas dû se défendre contre la domination du gouvernement anglais? Il faut s'efforcer de maintenir les meilleures relations possibles avec la Grande-Bretagne mais il faut aussi se rendre compte des faits. Ce n'est pas en tout cas en mettant un Canadien à la tête de la Banque du Canada que nous mettrons en danger nos bonnes relations actuelles avec la Grande-Bretagne.

"Canada First"

Il faut penser au Canada d'abord, adopter la politique du *Canada First*, même si c'est contre l'Angleterre ou la France ou n'importe quel autre pays, à la condition de n'en pas faire une question de nationalisme étroit.

Nous commençons actuellement à organiser notre vie économique. Nous nous efforçons d'y mettre de l'ordre, en centralisant les forces d'argent, en disciplinant les banques de façon à ce qu'elles servent le pays avant de penser aux seuls intérêts de leurs actionnaires et de leurs clients. La loi de la banque centrale est sûrement la plus importante mesure de législation économique que nous nous soyons encore donnée. Parce que quelques banquiers ont dit au premier ministre qu'il n'y avait personne au Canada pour diriger la nouvelle banque, allons-nous décider d'en exclure les Canadiens?

Les banquiers en question n'auraient-ils pas dit cela au premier ministre tout simplement parce qu'ils redouteraient de voir l'un de leurs à la direction de la Banque du Canada, quelqu'un qui connaîtrait trop bien leurs affaires? Si tous les conseils d'administration des banques à charte étaient abolis, ces mêmes banquiers ne seraient-ils pas tous disposés à vanter leur aptitude à diriger la seule banque qui resterait?

Le premier ministre a raison de dire qu'il faut prendre des conseils ailleurs à propos de l'organisation de la Banque du Canada. Tous les vrais Canadiens l'approuveront. "Si le premier ministre était attaqué par le Canada français parce qu'il ne lui donne pas suffisamment de fonctions dans cette banque, ou encore, par l'Ontario, la Colombie ou n'importe quel autre pays, je serais le premier à dénoncer la chose. Je crois que c'est là une des raisons pour lesquelles le premier ministre n'a pas voulu faire de la banque une institution dépendant de la politique.

"Je crois que le premier ministre n'a pas été juste envers lui-même quand il a cité un extrait du discours de M. Taschereau. M. Taschereau est un homme extrêmement intelligent. Je crois que les deux hommes les plus capables que nous ayons aujourd'hui au Canada, même avec tous leurs défauts, ce sont le premier ministre du Canada et le premier ministre de la province de Québec. Je le crois vraiment, mais s'ils commençaient à prendre les conseils l'un de l'autre, je n'aurais plus confiance en eux. J'aurais des inquiétudes pour le Canada si cela devait se produire. C'est une bonne chose qu'ils soient dans des partis opposés.

"Il y a des étrangers dans le fonctionnarisme canadien. Mais le premier ministre accepterait-il de remplacer par exemple le Dr Skelton par un Anglais au ministère des affaires extérieures? Le ministre de la justice accepterait-il de prendre un avocat anglais comme sous-ministre? Ce sont là des fonctionnaires qui doivent connaître les choses du Canada. Il en est de même pour le gouverneur de la Banque du Canada et ses assistants."

L'amendement est rejeté

Après cela l'amendement Raymond est rejeté par 79 voix contre 37. La Cécé vote avec le gouvernement. M. Bourassa avec l'opposition libérale pour l'amendement.

D'autres amendements

M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke, propose un autre amendement: que le gouvernement puisse en tout temps faire une institution d'Etat de la nouvelle banque, en payant aux actionnaires ce qu'ils ont payé pour leurs actions, plus une prime de 10%. Il est rejeté par 61 voix contre 40.

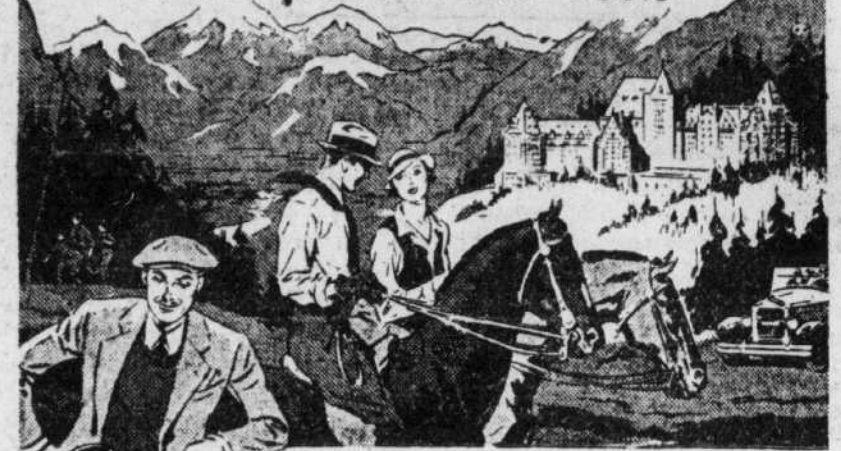
Un écécéliste, M. Spencer, (Battie River), propose la même chose avec une variante dans la prime: trois mois de dividendes. C'est rejeté.

Les tenants de la Banque stricte d'Etat ont protesté dans le

CIGARETTES DUCHESS

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
10 pour 10¢ — 20 pour 20¢ — 25 pour 25¢
Manufacturées par L.-O. Groth, Limitée, fabricants des fameux cigares
PEG TOP et WEBSTER.
Maison canadienne et indépendante.

Les ROCHEUSES et leurs merveilles



BANFF - LAC LOUISE et LAC EMERAUDE

Toutes les merveilles de cette région de vacances sont comprises dans ces excursions à prix modiques: panoramas d'une beauté incomparable — tout un programme sportif comprenant golf, tennis, équitation, pêche, natation, alpinisme, randonnées en auto — logement confortable et cuisine excellente à Banff, Lac Louise et Lac Emeraude — atmosphère saine et vivifiante.

SEMAINE DE GOLF

Terrain de l'hôtel Banff-Springs

20-25 août

Prix modérés pour voyages aller-retour à la côte du Pacifique

par chemin de fer et les Grands Lacs à Vancouver, Victoria et Seattle

de Montréal

Validité de 45 jours 117.75

Validité de saison 132.30

Tous renseignements de votre agent local ou de tout agent du Pacifique Canadien, ainsi qu'au numéro 201 rue St-Jacques ouest.

PACIFIQUE CANADIEN

RABAIS DE 10 POUR CENT SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS DE 1933

CHICAGO

EXPOSITION MONDIALE — JUIN-OCTOBRE 1934

Voyages individuels organisés par

LE DEVOIR

LIGNE DIRECTE CANADIEN NATIONAL

(A) TRAINS DE JOUR

Départs quotidiens

Les nuits aux hôtels

10 JOURS, dont 6 à CHICAGO — y compris hébergement 1ère classe; visite ville et exposition en autocar; coucher en route TORONTO et DETROIT. Partout chambre avec bain. Pour deux logeant \$60. Hébergement seul, en plus \$5.00

(B) EN PULLMANS

Tous les mardis et samedis

Wagons-salons de jour; wagons-dortoirs de nuit

9 JOURS — 5 à CHICAGO — y compris visite ville et exposition en autocar; Lit bas individuel; hôtels 1ère classe, chambre avec bain. Deux logeant ensemble, \$77. Hébergement seul, en plus \$5.00

SEJOUR A NIAGARA EN VUE DES CHUTES

Détour à griffer sur l'un ou l'autre des itinéraires ci-dessus

— Trajet via Hamilton — Hébergement compris à Niagara, supplément \$4.00

TRAJETS FACULTATIFS EN BATEAUX

Peuvent être greffés sur tous les voyages — Prix spéciaux

CIRCULAIRE DÉTAILLÉE GRATUITE

LE DEVOIR VOYAGES

430 Notre-Dame Est (Tél. HARBOR 1241) Montréal.

Prolongation permise à tous endroits.

Rencontres et transferts à Chicago et Détroit.

Service de nos représentants partout où désiré.

cas de ces deux amendements parce qu'ils voient dans l'attitude du gouvernement actuel la détermination d'empêcher qu'un prochain gouvernement puisse changer quelque chose à sa loi. Même si les conservateurs étaient défaits aux urnes, lors des prochaines élections, le parti restera avec ce que l'on peut appeler une suffisante majorité au Sénat. C'est que des opportunistes ont fait observer et ils accusent le gouvernement Bennett de vouloir imposer ses volontés aux administrations à venir d'ici de longues années.

M. Bennett cependant a tenu bon. Le gouvernement a décidé que le bill passerait tel qu'il a été révisé au comité permanent.

A l'ajournement, une dizaine d'articles du bill avaient été adoptés. Il en reste encore une quarantaine.

Emile BENOIST

Nouveautés canadiennes

CHACUN VOLUME, 75 FRANCS

TROIS FEMMES, roman par Alphonse Loisel, format bibliographique, 186 pages.

MEDAILLES DE CIRE, poèmes par

Jeanne Grisé, format bibliographique, 155 pages.

IL ETAIT UNE FOIS... contes par Fadette, format bibliographique, 155 pages.

LA TRAGÉDIE DU DNIESTER, drame en quatre actes, par le R. R. Paul Humpert.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Vient de paraître

"La découverte du Canada"

"Jacques Cartier"

(Par l'abbé Lionel GROULX)

Texte revu et augmenté des conférences données par l'auteur à l'Université de Montréal.

Prix: \$1.00 franco.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. HA. 1241).

Avis de décès
RENAUD — A Montréal, le 20 juin 1934, est décédé Blanche Lesage, femme de Dr J.-Arthur Renaud. Funérailles le samedi 23 courant. Le convoi funéraire partira de la salle Jeanne-Mance à l'Hôtel-Dieu où la dépouille mortelle est exposée, à 7 heures 45 du matin, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 8 heures 30. Sépulture à la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

Nécrologie
BIRON — A Valleyfield, le 21, à 73 ans, Rodolphe Biron, époux de Malvina Biron.
BOILEAU — A Montréal, le 19, à 84 ans, Adolphe Boileau, époux d'Éléonore Brunet.
BOUYER — A Montréal, le 20, à 13 ans, Robert Bouyer.
BOUGIE — A Montréal, le 19, à 24 ans, Marie-Jeanne Nantel, épouse d'Amédée Bougie.
BOURDON — A Verdun, le 19, à 42 ans, Arthur Bourdon, époux d'Églantine Dorais.
BRETON — A Montréal, le 20, à 47 ans, Mme Nap. Breton, née Palmadoca Labrecque.
BRUNET — A Montréal, le 19, Annie Brunet.
DUPRAS — A Montréal, le 19, à 57 ans, Lucie Lanoix, épouse de feu Adhémar Dupras.
GINGRAS

— CALENDRIER —

Demain: SAMEDI, 23 juin 1934.
Vigile de Saint-Jean-Baptiste.
Lever du soleil, 4 h. 12.
Coucher du soleil, 7 h. 52.
Coucher de la lune, 1 h. a.m.
Dernier quart, le 4, à 7 h. 59 m. du matin.
Nouvelle lune, le 11, à 9 h. 15 m. du soir.
Premier quart, le 20, à 1 h. 43 m. du matin.
Plaine lune, le 27, à 9 h. 14 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU, PUIS INCERTAIN
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 70.
Minimum aujourd'hui 56.
Même date l'an dernier 62.
BAROMETRE: 10 h. m. 29.92, 11 h. a.m. 29.93.
Midi: 29.95.

Les échevins veulent que les chômeurs travaillent en retour des secours reçus

Ils adoptent une résolution dans ce sens — On veut que les arrérages soient payés au fur et à mesure de la production des pièces justificatives — M. J.-A. Leclair explique la loi du chômage

Le caucus échevinal sur la question du chômage s'est terminé ce matin, après une longue et vive discussion.

Les échevins ont toutefois adopté à l'unanimité plusieurs résolutions. Ils ont même pris une attitude importante, celle de faire travailler les chômeurs en retour des secours reçus, ce qui indique un changement de mentalité important dans l'âme échevinal depuis deux ans, alors que personne n'osait émettre publiquement cette idée, sauf quelques rares échevins.

M. Abraham Dupré est revenu à la charge ce matin sur cette nouvelle politique et l'a réclamée avec insistance et vigueur. C'est, a-t-il dit, le seul moyen de sortir de la crise actuelle.

M. Terrault, président de la Commission du chômage, dit qu'on ne doit pas tout placer sur le dos de la Commission. Ainsi, lorsqu'il s'est agi de payer les loyers de mai, la Commission a fait publier à plusieurs reprises par les journaux municipaux que les propriétaires devaient envoyer leurs réclamations avant le 25 de mai.

Or, à la fin de mai, sur 20,000 propriétaires intéressés, 10,000 n'avaient pas envoyé leurs réclamations. Bien plus, le président du comité exécutif, M. Savignac, avait averti les propriétaires, à la radio, d'envoyer leurs réclamations.

Ce matin, sur ma table, dit M. Terrault, il y avait encore 2,000 réclamations de propriétaires pour loyers. Or il n'y en a pas 50 pour cent de ceux-là qui ont droit à leurs loyers. Et ce ne sont pas seulement les employés de la Commission, mais les employés du fédéral qui vérifient ces 2,000 demandes et les refusent.

M. J. A. Leclair, vice-président de la Commission, explique d'une façon très lucide la loi du chômage qui semble pour un certain nombre être une chose très obscure.

A Québec

Le gouvernement d'Ottawa transige uniquement et directement avec Québec et il ne reconnaît pas les municipalités, pour fins de la loi. Aussi les municipalités doivent-elles s'adresser à Québec et non à Ottawa.

Aussi, si le gouvernement de Québec refuse la demande d'une municipalité, tout finit là et le gouvernement fédéral n'a rien à y voir.

Si le gouvernement provincial approuve la demande de la municipalité, il peut la transmettre à Ottawa et ce dernier approuve ou rejette.

La difficulté de la présente situation provient de ce que les élus du peuple estiment individuellement qu'on ne donne pas assez aux chômeurs. Mais une fois réunis en groupe délibérant, ils estiment que l'on dépense trop pour le chômage et réclament des économies. Cette mentalité contradictoire est la cause de beaucoup d'ennuis.

La Commission de chômage a été instituée parce qu'il y avait gaspillage et dépense ruineuse, et pour y mettre fin. La Commission n'a pas eu d'autres instructions que de suivre la loi. Et elle suit la loi; elle n'accorde de secours qu'à ceux qui y ont droit en vertu de la loi.

Maintenant, si les échevins veulent que la Commission donne plus, en marge de la loi, très bien! Nous agissons en sorte que tout le monde soit satisfait.

Ouverture du pont Mercier

Montréal, désormais relié au sud-ouest de la province — Mmes Raoul Grothé et Honoré Mercier, marraines, l'ouvrent à 11 heures 20

Le nouveau pont Honoré-Mercier, qui unit Ville La Salle à Caughnawaga et relie l'ouest de Montréal à la rive sud, a été ouvert ce matin, à 11 h. 20, par Mme Honoré Mercier, femme du ministre des Terres et Forêts, et par Mme Raoul Grothé, femme du président de la Corporation du pont du lac Saint-Louis.

Devant environ une centaine de personnes et au bruit du canon, Mme Mercier et Grothé ont levé la fragile barrière, recouverte de drapeaux français, anglais et canadiens, qui fermait la circulation sur le nouveau pont.

La cérémonie de ce matin sera suivie, le 11 juillet, de l'inauguration officielle du pont Mercier. Il n'y a pas eu de discours.

Parmi les invités remarqués à l'ouverture du pont, mentionnons: M. Raoul Grothé, président de la Corporation du pont du lac Saint-Louis, et Mme Grothé; M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, et Mme Mercier; M. Alban Janin, président de la Corporation du pont du lac Saint-Louis, et Mme Janin; M. Jos. Beaubien, maire d'Outremont, et Mme Beaubien; M. Louis Châtelier, maire de Ville La Salle, et Mme Châtelier; le lieutenant-colonel H. J. Trihey; M. O. O. Lefebvre, ingénieur en chef des Eaux courantes; J. A. Lalonde, ingénieur en chef de la compagnie Janin, limitée; J. E. Beauchemin, ingénieur résident de la Cie Janin; C. J. Maxwell, ingénieur résident de la Cie Janin; J. A. Trudeau, commissaire du pont du lac Saint-Louis; Robert Ness, de Châteauguay, commissaire du pont; Maurice Trudeau, président de la Chambre de commerce junior de Montréal; Gérard Fautoux, avocat, secrétaire de la Corporation du pont du lac Saint-Louis; Rodrigue Langlois, Roland Langlois, M. et Mme Alban Janin, Mlle Jeanne Janin, Mlle Mercier, Casimir Allard, échevin de Verdun; Robert Dorion, ingénieur de Lachine; les représentants de Ville La Salle, de Caughnawaga et des municipalités environnantes.

Le nouveau pont, qui relie Ville La Salle à Caughnawaga, crée une communication directe de l'île de Montréal vers Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield, Malone, et autres villes de la rive sud.

Le pont est en acier et les approches en béton armé. Les balustrades de béton, édifiées aux deux sorties du pont, sont gracieuses et ornées de lampadaires sur lesquels on peut voir les armes de la province de Québec ainsi que la feuille d'érable, emblème du Canada.

Les deux premiers billets achetés au contrôle du nouveau pont le furent par M. Honoré Mercier et par M. Alban Janin.

Bénédiction d'un chemin de croix à N.-D. des Hongrois

Dimanche soir, le 24 juin, à 7 h. 30, le R. P. Ethelbert Sambrooke, O.F.M., bénira solennellement et érigera canoniquement un chemin de croix dans l'église Notre-Dame des Hongrois, à 3546 Saint-Laurent, près Milton. Ce chemin de croix est un don des RR. SS. de la Providence de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

M. l'abbé Gaboury, desservant, invite donc à cette cérémonie tous les amis des Hongrois catholiques.

Les requêtes des Drs Fautoux et Décarie

M. le juge Curran a fixé à cet après-midi l'audition des requêtes pour bref de certification présentées par le Dr Gaspard Fautoux et le Dr Noël Décarie. Ces deux dentistes ont reçu avis que le conseil de discipline du Collège des chirurgiens-dentistes est saisi d'une plainte contre eux. Comme nous le rapportons hier on les accuse de dérogation à l'honneur professionnel par leurs annonces dans les journaux et à la radio; tous deux soutiennent qu'il n'y a là aucune dérogation à l'honneur de la profession.

Londres ne souscrit pas

Londres, 22. (S.P.C.) — Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, a réitéré aux Communes que la Grande-Bretagne ne souscrit à aucun pacte de sécurité régionale.

Trois ans de pénitencier

Le juge Marin a condamné Rossetto Gino à trois ans de pénitencier après l'avoir trouvé coupable d'avoir perpétré un vol à main armée sur la personne de M. Elzéar Hébert, en face du numéro 882 rue Lagacheville est.

Neuf mois de prison pour recel

Le juge Marin a condamné Jack McGoury à 9 mois de prison après l'avoir trouvé coupable de recel dans six causes.

Mort de M. R. Caldwell

Brockville, Ontario, 22. (S.P.C.) — M. Robert C. Caldwell, filateur très connu, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 74 ans.

42 ateliers de confection enfrennent la loi

Ottawa, 22. (S.P.C.) — Le comité Stevens a entendu l'un de ses enquêteurs, M. T. B. Hurston, affirmer que 42 ateliers de confection de Montréal enfrennent la loi du salaire minimum de la province de Québec.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Départ des délégués

MM. Beaubien, Montpetit et Grégoire partent ce soir de Montréal pour représenter le Canada aux fêtes de Paris et de Saint-Malo en l'honneur de Jacques Cartier — Le Choeur des Alouettes

Ce soir quitteront Montréal les délégués canadiens aux fêtes de Paris et de Saint-Malo organisées par la France en l'honneur de Jacques Cartier, découvreur du Canada, il y a quatre cents ans.

Les trois délégués sont MM. Charles-P. Beaubien, sénateur, président du comité national canadien du IVe centenaire; Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, à titre de représentant de la France-Amérique; et J. E. Grégoire, maire de Québec, à titre de représentant de la ville de Québec. Mme Montpetit et Mme Grégoire accompagneront leurs maris en France. M. et Mme Montpetit prolongeront quelque peu leur voyage afin de visiter leur nièce qui demeure à Bordeaux. Ils doivent revenir au Canada à bord du Champlain en compagnie de la délégation de la France aux fêtes de Gaspé.

Hier soir sont partis pour New-York dix Canadiens authentiques qui s'embarqueront demain avec les trois délégués, nommés plus haut à bord du Champlain, à destination de la France. Ils iront faire connaître la chanson canadienne d'autrefois dans la capitale des artistes et dans la ville natale de Jacques Cartier. Ils doivent aussi chanter à Rouen et à quelques autres endroits.

Le Choeur des Alouettes, car c'est de lui qu'il s'agit, est un choeur à huit voix, composé de MM. Jules Jacob, Roger Filiatrault, André Troitier, Emile Lamarre, Emile Bouché, Gérard Gauthier, Paul Leduc et Antonio Dupras. L'accompagnateur est M. Alexis Pénin et le directeur, M. Oscar O'Brien.

Ce sont donc quinze Canadiens qui, par leur parole et leur chant, s'en vont faire connaître encore davantage en France le Canada français.

M. MacDonald prendra un repos

Londres, 22. (S.P.A.) — Le premier ministre, M. Ramsay MacDonald, prendra bientôt un repos d'un mois. En son absence, M. Stanley Baldwin sera le chef du cabinet.

Dans le monde parlementaire d'aucuns disent que si M. MacDonald ne rétablit pas ses forces en trois mois, il pourra se retirer dignement de la politique active. Mais M. MacDonald, affirme-t-on, espère être en mesure de participer à la session de l'automne prochain — laquelle sera une épreuve décisive pour le gouvernement d'union nationale.

Au no 10 Downing Street on a dit que les médecins conseillent à M. MacDonald un voyage à l'étranger. Il est possible que le premier ministre aille au Canada et aux Etats-Unis.

M. MacDonald parti, le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J. H. Thomas, se trouvera le seul ministre travaillant à participer aux travaux du cabinet.

L'électeur moyen dit de M. MacDonald qu'il est prisonnier au no 10 Downing Street et que les conservateurs sont ses geôliers.

A bord du "Champlain"

New-York, 22. — La liste des passagers du Champlain, de la ligne française, a rarement été plus longue et plus fournie de noms distingués, la veille du départ de ce paquebot de New-York à destination de la France.

En plus de compter les délégués canadiens et le choeur des Alouettes aux fêtes de Jacques Cartier, on remarque parmi les passagers: les aviateurs français Codos et Rossi et Mmes Codos et Rossi; le colonel Emmanuel Lombard, attaché militaire français à Washington; P.-I. Côté, médecin, et Gustave Monette, avocat, de Montréal; Hubert Biermans, fabricant de papier belge canadien; le T. R. P. Bernard Deleuze, du monastère de la Trappe d'Aiguebelle, France; Jean Appert, attaché financier français à Washington, et Mme Appert, etc.

Mort de M. R. Caldwell

Brockville, Ontario, 22. (S.P.C.) — M. Robert C. Caldwell, filateur très connu, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 74 ans.

42 ateliers de confection enfrennent la loi

Ottawa, 22. (S.P.C.) — Le comité Stevens a entendu l'un de ses enquêteurs, M. T. B. Hurston, affirmer que 42 ateliers de confection de Montréal enfrennent la loi du salaire minimum de la province de Québec.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

Les employés dans le port

MISE AU POINT DE LA COMMISSION DU PORT

L'attention des commissaires du port a été attirée sur un certain article publié dans les journaux locaux, lesquels semblent confondre les employés de la Commission du port avec ceux dont les services sont retenus par les autres firmes et corporations, et qui travaillent dans les limites du port. Les commissaires désirent faire remarquer que les débardeurs ne sont pas engagés par la Commission, mais bien par les armateurs (stevedores) qui opèrent en vertu d'un contrat avec les compagnies de navigation et dont les conditions d'engagement et autres sont déterminées par la Shipping Federation of Canada. De plus, toutes les compagnies de navigation et de chemin de fer engagent de temps à autre des employés surnuméraires et ces derniers ne sont pas non plus sous le contrôle des commissaires du port.

Présentement, les équipes du dehors engagées par les commissaires dans les limites du port montrent un total de 1,233 hommes, dont 90.3% sont des résidents de la ville de Montréal et 5.8% résident dans les municipalités de l'île de Montréal.

M. MacDonald prendra un repos

Londres, 22. (S.P.A.) — Le premier ministre, M. Ramsay MacDonald, prendra bientôt un repos d'un mois. En son absence, M. Stanley Baldwin sera le chef du cabinet.

Dans le monde parlementaire d'aucuns disent que si M. MacDonald ne rétablit pas ses forces en trois mois, il pourra se retirer dignement de la politique active. Mais M. MacDonald, affirme-t-on, espère être en mesure de participer à la session de l'automne prochain — laquelle sera une épreuve décisive pour le gouvernement d'union nationale.

Au no 10 Downing Street on a dit que les médecins conseillent à M. MacDonald un voyage à l'étranger. Il est possible que le premier ministre aille au Canada et aux Etats-Unis.

M. MacDonald parti, le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J. H. Thomas, se trouvera le seul ministre travaillant à participer aux travaux du cabinet.

L'électeur moyen dit de M. MacDonald qu'il est prisonnier au no 10 Downing Street et que les conservateurs sont ses geôliers.

A bord du "Champlain"

New-York, 22. — La liste des passagers du Champlain, de la ligne française, a rarement été plus longue et plus fournie de noms distingués, la veille du départ de ce paquebot de New-York à destination de la France.

En plus de compter les délégués canadiens et le choeur des Alouettes aux fêtes de Jacques Cartier, on remarque parmi les passagers: les aviateurs français Codos et Rossi et Mmes Codos et Rossi; le colonel Emmanuel Lombard, attaché militaire français à Washington; P.-I. Côté, médecin, et Gustave Monette, avocat, de Montréal; Hubert Biermans, fabricant de papier belge canadien; le T. R. P. Bernard Deleuze, du monastère de la Trappe d'Aiguebelle, France; Jean Appert, attaché financier français à Washington, et Mme Appert, etc.

Mort de M. R. Caldwell

Brockville, Ontario, 22. (S.P.C.) — M. Robert C. Caldwell, filateur très connu, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 74 ans.

42 ateliers de confection enfrennent la loi

Ottawa, 22. (S.P.C.) — Le comité Stevens a entendu l'un de ses enquêteurs, M. T. B. Hurston, affirmer que 42 ateliers de confection de Montréal enfrennent la loi du salaire minimum de la province de Québec.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La vente de la bière et du vin au verre dans Ontario

TORONTO, 22. (S.P.C.) — A sa ferme d'Yarmouth, M. Mitchell Hepburn étudie des mesures pour abolir le plus tôt possible un règlement du ministère de l'Instruction publique imposant aux instituteurs une seconde année d'études pédagogiques. Il étudie aussi des mesures pour autoriser le plus tôt possible les hôtels et les restaurants à vendre la bière et le vin au verre. Le souci de remplir promptement ces deux promesses électorales l'a porté à remettre à demain sa venue à Toronto pour la formation du nouveau cabinet.

Une campagne aux Etats-Unis contre le cinéma obscène

CINCINNATI, 22. (S.P.A.) — Un comité épiscopal que les archevêques et évêques des Etats-Unis ont chargé d'étudier la question du cinéma a décidé d'appliquer un programme d'action directe et positive pour protéger le peuple contre le cinéma obscène. Une vaste association catholique désignée sous le nom de Légion de la décence fera une campagne dans toutes les villes du pays, sous la direction d'un conseil ecclésiastique national. Il paraît que plus d'un million de non-catholiques participent à la campagne. La campagne durera jusqu'à ce que le cinéma soit assaini.

Le comité, qui se compose de Mgr McNicholas, archevêque de Cincinnati, et de trois évêques, a eu une entrevue avec des industriels du cinéma, qui lui ont promis leur coopération.

Le "Mauretania"

Londres, 22. (S.P.C.) — Le paquebot Mauretania de la ligne Cunard sera vendu aux démolisseurs à son retour d'une croisière de quatre mois qu'il entreprendra le 30 juin prochain. Il viendra à New-York pour la dernière fois.

Construit en 1907, ce paquebot a éclipsé pendant plusieurs années les paquebots des autres pays par sa vitesse. Il a mis que quatre jours et dix heures à traverser de Liverpool à New-York en 1910.

L'élection de M. Seigler

M. le juge Fabre-Surveyer a entendu ce matin le reste de l'enquête et une partie des plaidoyers sur la motion d'exception à la forme présentée par M. l'échevin Seigler à l'encontre de la contestation de son élection. Puis le juge a continué l'affaire au 27 alors que l'on terminera l'audition des plaidoyers sur cette motion.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les Cadets de St-Stanislas l'ont enlevée cette année à celle du Mont St-Louis qui l'avaient enlevée eux-mêmes à l'Académie de La Salle, des Trois-Rivières.

Unités navales françaises

Paris, 22. (S.P.C.-Havas). — La commission des finances du Sénat vient d'approuver la mise en chantier d'unités navales dont la construction aurait pu avoir lieu en 1933, en vertu du traité de Londres.

La coupe Strathcona

La remise de la coupe Strathcona aux Cadets de l'école supérieure St-Stanislas, 1200, est rue Laurier, aura lieu ce soir à 7 h. 30 en présence du directeur et des professeurs de l'école. Cette école est sous la direction des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est la première fois depuis dix-sept ans que cette coupe revient à une maison de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les

LA RAILLE

RADIO-GAZETTE

Vendredi, 22 juin

WABC

2.30 p.m. — Ann Leaf, organiste.
4.30 p.m. — Musique de la marine américaine.
5.45 p.m. — Orch. Mischka Raginsky.
8.00 p.m. — Music on the air.
8.00 p.m. — Mary Eastman, soprano.
11.15 p.m. — Nouvelles.

WEAF

8.30 p.m. — Musiques musicales. Orchestre.
8.45 p.m. — William Hain, ténor.
9.00 p.m. — Baseball.
9.00 p.m. — Cites Service Concert, avec la comtesse Olga Albani, soprano.
9.00 p.m. — L'heure de la valse. Frank Munn ténor; Vivienne Segal, soprano.
11.30 p.m. — Nouvelles.

WJZ

6.00 p.m. — Dorothy Page, contralto.
6.30 p.m. — Les Ménestrels irlandais d'O'Leary.
10.15 p.m. — Mario Cozzi, baryton; Lucille Mann, soprano.
10.30 p.m. — Symphonie NBC. Direction Frank Black.
11.30 p.m. — Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC

6.00 p.m. — Quatuor Round Towners. — La chanson du Chinois (Meca). Extraits (East in West). — Les Bowers. Tambourin chinois, de Kreisler.
10.00 p.m. — Revue Spotlight. — Everett Marshall, Frank Crumit, etc.

L'Heure provinciale

8.00 p.m. — CKAC. Programme avec le concours de Marie-Anne Asselin, mezzo; Gabrielle Allard, pianiste; et Dollard Lachapelle, baryton.
8 h. — Causette: Cartier en Gaspé Bay. — Colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill.
8 h. 15. Concert:
1. — In tempo-muetto, Stojowski. — Gabrielle Allard.
2. — Si je vous parlais de ma peine. Schumann. — Eternelle histoire. R. de Francœur.
3. — Marie-Anne Asselin.
3. — L'opéra-garou. Lippounow. — Gabrielle Allard.
4. — Le coq de notre vieux clocher. F. Fourdrain. — L'heure comme une hirondelle. L. Maingueneau. — Apaisement. Beethoven. — Dollard Lachapelle.
5. — Sketch. — Intermède.
6. — Barcarolle vénitienne. Mendelssohn. — L'Attente. Saint-Saëns. — Marie-Anne Asselin.
7. — Impromptu. Liszt. — Chançonnette enfantine. Lippounow. — Gabrielle Allard.
8. — Le Miroir. Ferrari. — Le rideau de ma volaine. Paul Jumeil. — Dollard Lachapelle.
9. — La Blonde. Borthelemy. — Gabrielle Allard.

Samedi, 23 juin

WABC

2.00 p.m. — Récital d'artiste. Sidney Smith, ténor.
2.30 p.m. — Souvenirs de jardin. (De Cleveland).
4.30 p.m. — Ann Leaf, organiste.
5.45 p.m. — Orch. Mischka Raginsky.
6.30 p.m. — Charles Clark, ténor.
7.45 p.m. — Orchestre Isham Jones.
11.15 p.m. — Nouvelles.

WEAF

7.00 p.m. — Baseball.
7.15 p.m. — "Homespun", par M. William Hiram Foulkes.
10.30 p.m. — Orchestre Waldorf-Astoria.
11.15 p.m. — Nouvelles.
12.15 a.m. — Musical Carefree. Orchestre Meredith Willson.

WJZ

5.30 p.m. — Platt et Nierman, pianistes.
6.45 p.m. — John Harlick, baryton.
7.00 p.m. — L'aviation, par le capitaine Al Williams.
8.15 p.m. — Musique Paysanne Bavarole.
10.30 p.m. — National Barn Dance.
11.30 p.m. — Nouvelles.
12.00 minuit — Orchestre Jack Denny.

Les beaux programmes

WABC

9.00 p.m. — Grete Suesskind, du Metropolitan Opera, avec le chœur et l'orchestre d'André Kostelanetz. — La Gioconda; Sérénade Fraquinette; de Lehár; Berceuse américaine de Rich; Impressions espagnoles; Aragonaise; La Paloma; Toréador; Ona Kise, de Romberg.
9.30 p.m. — La Symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. Orphée, d'Offenbach; Liebestraum, de Liszt; Suite l'Arlésienne, de Bizet; Le cygne, de Saint-Saëns; La danse des heures (La Gioconda) de Ponchielli.

Dimanche, 24 juin

WABC

7.30 p.m. — Les Chevaliers de Chicago.
8.00 p.m. — Heures de variétés.
9.00 p.m. — Orchestre Rubini.
9.30 p.m. — Quarante-cinq minutes à Hollywood.
6.00 p.m. — Catholique Hour.
6.30 p.m. — Les écoles américaines.
8.00 p.m. — Orchestre Rubini.
9.30 p.m. — Album Américain de musique familière.
10.30 p.m. — Hall of Fame. Orchestre Nat Shilkret.
11.00 p.m. — Résultats de baseball.
11.15 p.m. — Canadian Capers (Le Trio Lyrique). De Montréal; orchestre Moter.
11.30 p.m. — Emission du Pôle Sud.
12.00 minuit — Nouvelles.

WJZ

5.30 p.m. — Gemmes Internationales.
6.30 p.m. — Egon Petri, pianiste; quatuor NBC.
9.30 p.m. — Ralph Kirkby, baryton.
10.00 p.m. — Mme Schumann-Heink et Harvey Hays.
10.30 p.m. — L'heure exquise: ensemble vocal et instrumental. Direction McLeod.
11.00 p.m. — Dick Liebert, organiste.
11.15 p.m. — Ennio Bolognini, violoncelle.
11.30 p.m. — Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC

1.30 p.m. — Trio Compinsky (Musique de chambre). Trio en fa dièse mineur, de Cesar Franck.
2.15 p.m. — Abram Chasins — Piano Pointers. — Prélude en la mineur, de Chopin; Prélude en sol dièse mineur, de Chopin; Nocturne en fa dièse mineur, de Chopin.
3.00 p.m. — La Symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. Ouverture (Valse sicilienne) de Verdi; Symphonie en ré mineur, de Franck; Polonoise No 2, de Liszt.

CANADA-RADIO

La Fête de la St-Jean-Baptiste

AU POSTE CKAC

Comme nous l'avons déjà annoncé, dans le "Devoir", les grandes manifestations de la St-Jean-Baptiste, les 23, 24 et 25 juin, fête nationale des Canadiens français, seront transmises au poste CKAC. Tous les discours prononcés au parc LaFontaine, au banquet de l'hôtel Queen's, la biennale des arts français, la description du défilé historique, etc., seront transmis par radio.

La fête nationale au poste CRCM

Le poste local de la Commission canadienne de la radio consacrera une de ses émissions du 24 juin, à la fête de la St-Jean-Baptiste.
A 10 heures, le matin de la fête, le poste CRCM transmettra le grand concert patriotique organisé par la Choral de l'église Notre-Dame.
M. Ernest Tétrault, C.R., président de l'Alliance Française, a été choisi par la Société St-Jean-Baptiste pour parler des "beautés de la langue française" au cours de cette émission spéciale.

Emission de l'A.C.J.C.

La causerie hebdomadaire de l'A.C.J.C., sera dirigée par M. Rodrigue Durocher, secrétaire du Comité régional, qui parlera des "activités du Comité régional de l'A.C.J.C."

Récitals de Tito Fandos

Tito Fandos, ténor espagnol, donne un récital chaque vendredi soir, de 9 heures à 9 heures et demie aux postes de la C.C.R.

Congrès des Bibliothécaires

C'est la semaine prochaine, semaine du 24, que se tiendra à Montréal le Congrès international des bibliothécaires, sous les auspices de l'Association Library Association. Le Congrès canadien de la Radio diffusera quelques-unes des principales séances de ce Congrès. Ces émissions se feront le mardi 26, de 9 heures à 9 h. 15, le mercredi 27, de 9 h. 45 à 10 heures et le jeudi 28, de 9 heures à 9 h. 15. Parmi les noms des orateurs, on remarque celui de Sir Robert Falconer qui parlera de l'habitude de bien lire.

Récital de Mlle Newton

Mademoiselle Gertrude Newton, soprano de Winnipeg, donnera un concert le dimanche de neuf heures à 9 h. 15. Mlle Newton est considérée comme l'une des étoiles de la "British Broadcasting Corporation". Au fait, elle a chanté nombre de fois aux studios de Londres et ses succès à la scène furent également remarquables.

Concert de Québec

Le mercredi 27, de dix heures à dix heures et demie, concert par Mademoiselle Marthe Lapointe, soprano, et M. Jean-Philippe Beaudet, pianiste. Ces deux artistes interpréteront des œuvres classiques et modernes. Cette émission est transmise à tous les postes du réseau transcanadien du Canada. Le même soir, à dix heures et demie, récital de chant de Mademoiselle Jeanne Desjardins. Mlle Desjardins est une artiste qui a obtenu au cours de sa carrière de nombreux succès à la scène tant au Canada qu'aux États-Unis de remarquables succès.

Causeries sur Gaspé

Les causeries historiques de Gaspé données sous le patronage de Son Excellence Mar F.-X. Ross sont suivies par un grand nombre de radiophiles, si l'on en juge par la correspondance que l'on reçoit aux bureaux de la Commission à Montréal. C'est Monsieur Rose lui-même qui les inaugure et depuis lors, on a continué de les écouter avec le même intérêt. Elles portent tour à tour sur la vie historique et sur la vie économique de la péninsule. Elles constituent un merveilleux prélude des fêtes de la découverte du Canada.

Postes locaux

VENDREDI, 22 JUIN

CRCM
6.00 Orchestre.
6.30 Chansonnettes françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de N.-Y.
7.00 Orch. Chateau Laurier, sous la direction de G. R. Markowski.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 Choral Albani sous la direction de M. R. Markowski.
8.00 Orchestre.
8.30 Quatuor à cordes de la Commission.
9.00 Tito Fandos, ténor.
9.25 Orch. sous la direction de Joe de Courcy.
10.00 Gypsy Rhapsody.
10.15 Irving Bevine, baryton.
10.30 Orch. symphonique du National Broadcasting Co., sous la direction de Frank Black.
11.00 Moonlight on the Pacific.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Vincent Lopez et son orchestre.

CKAC

4.00 The Dictators.
4.30 Orchestre.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Programme musical.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Orchestre.
7.15 Chansons françaises.
7.45 Le trio du Queen's.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Programme musical Frontenac.
9.15 Radio-tribunal.
9.30 Johnny Green in the Modern man.
10.00 Orchestre.
10.20 Récital de piano par Willie Eckstein.
10.25 Le reporter Molson.
10.30 Orchestre.
11.15 Nouvelles.
12.45 Nouvelles au Nord.

CFRC

8.00 Orchestre.
11.15 Musique de la Marine.
1.00 Bourse.
1.45 Orch. Spencer.
3.00 Intervall.
3.30 Le temple de la chanson.
6.00 La prospérité.
9.45 Sérénades d'été.
10.30 Valses-mélodies.
11.00 Nouvelles.

CHLP

9.00 Thème, heure, sommaire, chansons françaises.
10.00 Extraits d'opéras.

30 JUIN

Paris

Allez en Europe par le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse. Tout confort — Votre agent vous renseignera.

Autres départs: LAFAYETTE 3 juillet; ILE-DE-FRANCE 7 juillet; CHAMPLAIN 14 juillet.

A. LABELLE, 1196, Place Phillips, Montréal, Can. Tél. Marquette 2361.

French Line

la direction de G. R. Markowski.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.36 "Etapes mélodiques".
8.00 Récital de piano: "Goin' to Town".
9.00 Gertrude Newton, soprano.
9.30 Les fables de LaFontaine.
10.00 Emission à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.
11.00 "Canadian Capers".
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 "Atlantic Nocturne".

Samedi, 23 juin

CRCM

6.00 Orchestre.
6.30 Chansonnettes françaises.
6.45 Bourse de Montréal et de N.-Y.
7.00 L'Orchestre du Chateau Laurier, sous la direction de G. R. Markowski.
7.30 Nouvelles en anglais-français, et résumé des programmes de la soirée.
7.36 "Bright and Breezy".
8.00 "The Cotters Saturday Night".
8.30 "Hands Across the Border".
9.00 Revue des événements de la semaine.
9.15 Le trio de concert de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasner.
9.30 Edgar Harring et son orchestre.
10.00 Sérénade acadienne.
10.30 George Wade et ses "Cornhuskers".
11.30 Nouvelles en anglais, et pronostics de la température.

CKAC

8.15 Marches populaires.
8.30 Chansons françaises.
9.00 "In the Luxembourg Gardens".
9.45 "The Masteringers".
10.00 "This and that Revue".
10.30 Service de nouvelles.—CBS.
10.45 Ouverture de la Bourse.
10.45 "Let's Pretend".
11.00 "Cheer Up".
11.15 L'heure de concert de l'hôtel Ritz-Carlton.
12.45 Cours de la Bourse.
1.00 Ensemble.—CBS.
1.15 Causette agricole de l'U.C.C.
2.00 Orchestre.
2.30 Le quatuor des "Round-Towners".
3.00 CBS.
3.30 Orchestre.
4.00 Le jardin des souvenirs.—CBS.
4.30 Orchestre.
5.00 Une page d'histoire.
5.30 Programme d'orchestre.
5.15 Les Jeunes Canadiennes.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Orchestre.
6.45 Valses d'autrefois.
7.00 Musique de danse.
7.30 Betty Barthe.—CBS.
7.45 La Société St-Jean-Baptiste.
8.00 "Fats Waller".
8.30 Réception aux Franco-Américains par la Société St-Jean-Baptiste, au Parc LaFontaine.
9.30 Orchestre symphonique de Detroit.
10.15 Le reporter sportif Molson.
11.00 Sylvia Froos.—CBS.
11.15 Nouvelles.

CFRC

8.00 Orchestre.
10.30 Nouvelles.
11.15 Institut des Aveugles.
1.00 Bourse.
2.00 Orchestre Waldorf-Astoria.
2.30 Musique espagnole.
3.00 La Prospérité.
3.30 Figures historiques.
4.00 Orgue de la salle Tudor.
10.45 Les chanteurs sibériens.
11.15 Nouvelles.

CHLP

8.58 Thème — L'heure exacte.
9.00 Sommaire.
9.02 Chansons françaises.
9.30 Culture physique.
9.45 Vos vases favorites.
10.00 Association Canadienne-française des Aveugles.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

Diction

10.30 Diction.
10.45 Musique militaire.
11.00 Musique classique.
11.30 Emission du Progrès.
11.45 Musique pour les enfants.
12.00 L'heure des Dames.
1.00 Chanson française.
1.15 Bourse.
1.30 Musique semi-classique.
2.30 L'heure exacte.
3.00 Orchestre.
3.30 Sommaire. Variétés.
5.45 Orchestre Paul Couture.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Fédération des Ouvriers du Canada.
6.30 "Divertissements".
6.45 L'heure exacte.
7.30 Laura Choquette.
8.00 Orchestre Dabate.
8.45 Parc Belmont.
9.15 Accordion.
9.30 Samovar.
10.00 Harmonica.
10.30 Orchestre Windsor.
11.00 L'heure exacte — fin de l'émission.

ainsi pense
LA PRESSE CANADIENNE
-- de jour en jour

4 Bureaux à votre service tous les jours

YEESIGHT SERVICE DE LA VUE
TAIT-FAVREAU
Lorenzo Favreau, O.O.L., Président.

NE PAS CONFONDRE!
"FAVRO-LITE"
N'est pas une monture de lunette.
MAIS BIEN LA QUALITE DES VERRES

faits dans nos propres laboratoires donnant aux yeux une correction précise et une protection absolue contre les radiations nuisibles de la lumière.

BUREAU PRINCIPAL:
265, rue STE-CATHERINE EST — Tél. LA. 6703

SUCCURSALES:
680, rue St-Hubert — Tél. DO. 8355
270, avenue Victoria, St-Lambert — Tél. 791

3871, Ste-Catherine Est
coin Hourbonnière, FR. 5900

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1587 Ontario E. 3539 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT

et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE

Qualité supérieure... 22c
Beurre de choix... 21c
Beurre pour la cuisson... 19c



"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

Séance de clôture à l'Ecole ménagère régionale des Soeurs Grises

M. le chanoine Harboure, qui préside, fait l'éloge des religieuses — On apprécie l'exposition des travaux d'élèves — L'assistance

Neuf élèves finissantes

La séance de clôture annuelle à l'Ecole Ménagère Régionale des Soeurs Grises de Montréal s'est déroulée, cette année, avec la distinction habituelle à cette institution. De nombreux parents et amis des élèves s'étaient rendus pour applaudir à leurs succès et un intéressant programme artistique a été exécuté.

M. le chanoine Harboure, curé de la Basilique, était le président d'honneur. Nous remarquons, aux premières banquettes: Mgr G. Le Paige, P.A., M. L.-O. Rolland, P.S.S., aumônier de l'Ecole; M. J. Bourassa, curé de la paroisse du Sacré-Coeur; le R. P. Lamarche, O.P., M. l'abbé A. Paiement, aumônier de l'Asile Saint-Mathieu; M. l'abbé Lafortune et M. l'abbé Lapointe, M. Gustave Bellefleur, principal de l'Ecole Jacques-Viger, de Saint-Henri, et M. Labrie.

Avant la séance, on fit la visite de l'exposition où des connaissances ont manifesté le désir que cette oeuvre, qui mérite une attention spéciale, soit plus connue du public; car elle donne une formation complète à la jeune fille. Tout est classé dans cet établissement: matières classiques, économie domestique, art culinaire.

La collection des diplômes unifiés et de l'Instruction Publique qui furent obtenus par les élèves avec les notes très grande distinction, grande distinction ont ensuite lieu. Neuf finissantes ont reçu des couronnes spéciales et des médailles d'or de la main de leurs parents. Ce fut ensuite l'allocution de M. le chanoine Harboure. Après avoir rendu un hommage particulier à la Révérende Mère Piché, supérieure générale, pour son titre de "Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique" récemment reçu, le curé de la cathédrale fait l'éloge des Soeurs Grises.

M. le chanoine Harboure

"L'éloge des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) n'est plus à faire. Leurs oeuvres parlent pour elles. Elles sont partout en notre pays où il y a du bien à faire: les rigueurs des froids polaires ne les effraient pas et le soin des vieillards, des enfants et des pauvres est leur plus grand bonheur. Permettez, mes révérendes Mères, que je vous dise au nom de l'Eglise dont je suis un des humbles représentants qu'Elle est contente de vous.

"Mesdames et messieurs, je voudrais ajouter ici un tout petit mot qui, il me semble, n'est pas hors de propos. Nous sommes en ce pays à une heure importante. Jusqu'à présent la charité était l'apanage réservé aux institutions et aux communautés. Voici que nous grandissons et que les communautés n'y suffisent plus. D'autres organisations s'occupent d'oeuvres sociales et de charité: c'est une excellente chose à condition que tout cela se passe dans un bon esprit et sans rien renier du passé. Nous, du moins, qui avons été formés dans des maisons religieuses, qui leur devons ce que nous sommes, qui avons été les témoins de leur dévouement, sachons leur rester fi-

LES COUPES JUVENILES



dèles par la reconnaissance; et si jamais quelques exaltés s'aventurent à les critiquer injustement ou à les dénigrer, ayons assez de courage et de cœur pour les défendre!"

Après avoir félicité les élèves et les avoir remerciées du beau chant qu'elles donnent à la cathédrale, M. le curé Harboure dit combien il faut encourager l'orientation vers laquelle se fait la formation des élèves à l'Ecole Ménagère Régionale, puis il termine ainsi: "Mes bien chères enfants, le monde d'aujourd'hui est en danger, en grand danger, et l'une des raisons, c'est qu'il y a un grand changement survenu dans l'éducation des femmes: il ne faudrait pas que ce changement fût un fléchissement. Je souhaite que dans les durs devoirs et les sacrifices qui vous attendent, vous soyez des consciencieuses comme l'ont été vos mères et vos grand-mères, comme le sont les religieuses qui vous forment et qui comptent sur quelques-unes d'entre vous pour prendre un jour leur place."

"Oui, mes enfants, soyez des consciencieuses malgré les exemples de débauche ou de retentissants ou sournois autour de vous; soyez des consciencieuses jusqu'au bout, même si le monde ne vous en donne pas crédit; soyez-le comme les héros chrétiens et les saints, pour charmer le seul regard de Dieu posé sur vous. Et vous répondrez ainsi à nos grandes espérances que fondent sur votre jeunesse et sur votre éducation vos mères, vos familles, l'Eglise et la patrie."

L'Ecole Ménagère Régionale des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises de Montréal) est située au numéro 1185 rue Saint-Mathieu.

Au congrès des gardes-malades

Plusieurs membres de l'Association provinciale des gardes-malades enregistrés sont déjà rendus à Toronto pour y assister au congrès biennal de l'Association des gardes-malades du Canada. Ce congrès, qui marque le vingt-cinquième anniversaire de cette association nationale, se tiendra du 25 au 30 juin courant.

Parmi les membres qui sont déjà partis nous mentionnons: Mlle M. F. Hersey et C. M. Ferguson.

Les déléguées officielles, au nombre de dix, sont: Mlle C. V.

Conseils pédagogiques

Il faut former l'âme et le corps

La personnalité humaine comprend deux parties: une âme qui commande, un corps qui obéit; et, pour relier l'une à l'autre, un système nerveux. L'éducation doit envisager ces deux parties. Il y a donc une éducation physique et une éducation psychique. Celle-ci à son tour comprend trois domaines: la culture de l'intelligence (éducation intellectuelle), la culture de la volonté (éducation morale), la culture de la sensibilité (éducation esthétique).

L'éducation physique et l'éducation psychique se rejoignent d'ailleurs dans une formation supérieure et primordiale qui les fonde et les harmonise, la formation religieuse. L'âme et le corps, en effet, sont tous deux l'oeuvre de Dieu, et il est naturel qu'ils rassemblent leurs efforts vers la connaissance de la beauté parfaite et de la vérité absolue.

L'âme étant supérieure au corps, l'éducation psychique devrait logiquement précéder l'éducation physique; mais l'âme ne pouvant agir que par le corps, exige pour manifester pleinement son activité un instrument aussi parfait que possible. D'où la nécessité de développer d'abord le corps. De même l'éducation morale, quoique supérieure à l'éducation intellectuelle, ne peut venir qu'après celle-ci qui doit lui fournir la matière et les moyens de son activité.

Faits et glanes

FEMMES POLICIERES

Un corps de police constitué par des femmes vient d'être créé aux Indes anglaises. Leurs patrouilles parcourent les rues pour y assurer la protection des femmes et des enfants.

L'ORIGINE DE LA ROBE DE MARIE

La première robe blanche de mariage fut "lancée" par Marie Stuart, quand elle épousa François II, en 1558. Avant cette époque on portait, pour ces cérémonies, de longs manteaux de velours de couleur, dont les trains, soutenus par des pages, atteignaient parfois jusqu'à sept mètres de longueur.

Toutefois, le blanc, pour les mariées, ne se généralisa au point de devenir obligatoire, qu'à la fin du XVII^e siècle.

POUR MAIGRIR

D'un très bel article, *Le mal de jeunesse*, publié par M. François Mauriac dans l'*Echo de Paris*, nous détachons ces curieuses lignes:

"En vérité, si les femmes faisaient pour Dieu ce qu'elles s'imposent pour sauvegarder leur ligne, il n'y aurait point à s'inquiéter de leur salut. Les religieux des Ordres les plus austères et qui mangent de grand appétit les légumes et les racines que la règle impose jugeraient peut-être insuffisant le régime d'une dame d'aujourd'hui en lutte contre l'embonpoint. Il n'est pas bon, me confiait un ami, de s'attarder chez les X à l'heure des repas. Et je compte pour rien la tristesse, après qu'elle a fait maigre, de voir la dame demeurer pendant plus d'une heure debout, dressée sur ses pointes, dans une attitude qui pourrait être celle de l'extase, mais qui signifie simplement qu'elle a résolu de perdre encore deux ou trois kilos".

Les nouvelles féminines

AU COUVENT D'HOGHELAGA

Une retraite fermée pour jeunes filles, prêchée par le R. P. A. Lortie, O.M.I., aura lieu au Couvent d'Hoghelaga, vendredi, le 29 juin, à 7 h. p.m.; ces exercices se termineront le mardi, 3 juillet. Les retraitantes sont priées d'apporter leur voile blanc et leur nécessaire de toilette.

— Oh! indiscret, vous ne le savez jamais!

Elle se leva à son tour. Sa robe blanche tomba en long plis moelleux autour d'elle.

— Vous verrai-je demain au prieuré?

— A mon grand regret, je ne le pourrai. Je me trouverai retenu par une réunion au sujet de mon patronage.

— Quel dommage! Tout cela doit bien vous ennuyer?

Bruno sourit:

— La tâche est un peu aride, parfois. Mais je m'intéresse à ces enfants, à ces jeunes gens. Je suis heureux lorsqu'il m'est possible de leur faire un peu de bien.

— Faire du bien... c'est votre fonction.

Un doux regard de reconnaissance enveloppa Bruno. Il tressaillait d'une joie secrète, qui rayonna sur sa physionomie.

— Est-ce que vraiment, Mademoiselle, je puis penser que vous vous ennuiez?

— Elle était superbe.

— Très belle. Mais il y en a d'autres... Quoi, vous partez déjà?

— Déjà? Mais, Mademoiselle, je me suis attardé, très indiscretement.

la fleur encore fraîche s'affaissa avec un bruit léger de chose meurtrie.

— Pouvez-vous en douter? Croyez-vous qu'un cœur désillusionné de tout et qui veut vivre pourtant, n'éprouve pas l'influence bienfaisante d'une âme telle que la vôtre? Vous êtes très modeste, Monsieur, mais malgré tout, il faut vous dire que vous êtes d'un immense secours à une âme lasse, qui souffre d'un vide que rien encore n'a pu combler.

Sa main brûlante serrait celle de Bruno. Il eut un de ces éblouissements qui devenaient de plus en plus fréquents, chaque fois qu'il se trouvait en présence de Floriane.

— Vous me donnez là une des plus grandes joies de ma vie! dit-il avec une chaleur qui fit trembler sa voix.

— Oh! il faut espérer que vous en aurez d'autres, plus belles encore! Le rire de Floriane résonna, léger, aérien, avec des sonorités très douces. Elle s'écarta un peu, en laissant aller la main de Bruno. D'un mouvement distrait, son pied

écarta la fleur méconnaissable. Bruno, en se dirigeant vers la porte, la rencontra sous son talon et l'écrasa.

En sortant, il alla saluer M. et Mme Jarlier et Ismène, installés sous un des tilleuls du jardin. Mais il ne s'attarda pas près d'eux. Ces autres membres de la famille ne lui étaient pas, à beaucoup près, aussi sympathiques que Floriane.

Il éprouvait même à l'égard des parents une sorte de ressentiment, quand il songeait que cette jeune fille, par ailleurs si bien douée, leur devait le dénuement de son âme, l'absence de cette incomparable couronne de la femme: la foi, la piété.

En quittant la Hermelière, il revint rapidement vers Sargé. Près de Floriane, il oubliait l'heure. L'abbé Rivors lui avait confié une enquête à faire sur une famille indigente nouvellement établie dans le pays, et il lui restait à peine le temps nécessaire pour y procéder avant le dîner.

En traversant la place de l'Eglise, il vit sa mère qui sortait de Saint-Cécile avec Marthe Loberel, la

Pour Gaspé

Le livre du Souvenir

"GASPE DEPUIS CARTIER"

Grand volume in-quarto de 250 pages environ. Illustré à profusion de photographies actuelles et de dessins anciens, enrichi de nombreux hors-textes. Histoire, documents et statistiques sur Gaspé et la région gaspésienne. Oeuvre de l'abbé C.-E. Roy, curé d'office de Gaspé, et de M. Lucien Brault, des Archives fédérales. Recueil unique de documents et d'illustrations. Prix: \$2.00, plus 15 sous pour le port. Expédition sous enveloppe cartonnée. S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (téléphone: HARBOUR 1241).

JUBILE D'OR DU COUVENT DE PRINCEVILLE

Les membres du comité de l'Amicale de l'Assomption de Princeville organisent, pour les 2, 3, 4 juillet prochains, la célébration du jubilé d'or de leur Alma Mater. En voici le programme: 2 juillet, arrivée de S. E. Mgr J.-H. Brunault, évêque de Nicolet, et des religieuses anciennes élèves et maîtresses du couvent. Le soir à 8 heures, concert par la fanfare de Warwick et chants canadiens par la chorale des jeunes. La soirée se terminera par un goûter servi aux artistes, 3 juillet, grand-messe à 9 h. 30 célébrée par Mgr Brunault; sermon par M. le chanoine A. Pellerin, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet. A midi, banquet sous la présidence du chanoine Polier, curé. L'après-midi, visite du couvent et amusements. A 4 heures, salut du Très Saint-Sacrement, chant exécuté par les anciennes. A 5 h. 30, goûter servi dans les jardins du couvent. A 7 h. 30, séance dramatique et musicale. 4 juillet à 8 heures, messe de Requiem pour les religieuses et anciennes élèves décédées; à 10 h. 30, messe d'actions de grâce à l'occasion des noces de diamant de M. et Mme Alphonse Bordeleau. Mme Bordeleau et Mme G.-P. Nadeau recevront des mains de S. E. Mgr Brunault, la décoration du Saint-Père "Bene merenti" pour s'être dévouées longtemps aux oeuvres paroissiales. Le même jour, Mme F.-X. Lacroix recevra une bénédiction spéciale du Saint-Père en reconnaissance des services rendus aux associations de la paroisse.

Emission de la Ligue catholique féminine

Le quart d'heure d'émission de la Ligue Catholique Féminine, le dimanche 24 juin, à 5 h. p.m.: Causerie: Mme A. Beaugrand-Champagne, amicale Marie-Anne. Pensionnat de Lachine. Sujet: L'Education.

Chant par Mlle Valentine Gignas, amicale Sainte-Angele, Sainte-Cunegonde.

Extrait de l'opéra Etienne Marcel: *O beaux rêves évanouis, Camille Saint-Saëns; Il a négligé des fleurs, Georges Hue. — Au piano: Mlle Jacqueline Defoy.* (Donné par Mme Léandre Lippens, présidente diocésaine de la L.C.F.)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

Les concerts

Folklore russe

La saison artistique nous semblait terminée. Mais voilà qu'elle nous réservait une surprise et, disons-le bien haut, une surprise des plus agréables. Un groupe d'amis de la Russie, en effet, nous conviait, hier soir, dans la salle d'honneur du Y.M.C.A., à un concert de folklore russe.

Le programme, des plus variés, comprenait des danses russes et ukrainiennes, des chansons tziganes et des pièces de folklore exécutées tantôt par des chanteuses russes, tantôt par des balalaïkas, des guitares et des violoncelles.

Les musiciens, les danseurs et les danseuses étaient tous jeunes ce qui donnait un charme nouveau à leur interprétation. D'après le peu que nous connaissons de la musique russe, le programme qu'on nous a donné hier soir nous a semblé exécuté avec grand soin. De toute façon, les jeunes artistes ont mis toute leur âme dans l'interprétation de l'âme de leur tragique pays. L'enthousiasme débordant qui, pendant plus de deux heures, a accueilli les folkloristes russes ou ukrainiens rend hommage, mieux que nous ne saurions le faire, aux jeunes artistes.

Nous avons admiré sans réserve un garçonnet et deux fillettes qui portent gracieusement leur costume national et qui ont dansé, avec un art étonnant des danses cosaques célèbres.

Cette soirée russe est la première d'une série que ce groupement d'amis de la Russie a l'intention d'organiser.

Nous serons heureux de voir se répéter la fête artistique d'hier: elle nous a fait apprécier davantage la culture d'un peuple que nous ne connaissons guère.

Lucien DESBIENS

"Au Service de l'Enfance"

CURIEUX HASARD

Est-ce vraiment le hasard qui vient de faire paraître au verso même d'un article sur le Service de l'enfance paru dans un journal de Montréal, un fait qui prouve par lui-même la nécessité de cette oeuvre. On y lisait: Cadavre d'un nouveau-né trouvé dans la gare St-Henri. Combien d'autres petits malheureux reçoivent le même sort!

Or, pour répondre à toutes les demandes qui lui sont faites, l'oeuvre

EATON



Un autre grand jour samedi en

Souliers de golf ou de sport

Voici votre chance Messieurs. mais venez de bonne heure! Spécial samedi, la paire,

2.99

Quelques paires réduites de 3.99 — d'autres achetées spécialement et offertes à escompte appréciable. Chaque paire a été confectionnée pour être vendue à prix beaucoup plus élevé. Blanc uni, noir et blanc, brun et crème, ou tout brun. Semelles de cuir et de caoutchouc. Pointures 5 1/2 à 11 dans le lot, à 9 heures samedi matin.

Au deuxième — rue Victoria.

T. EATON CO. LIMITEE DE MONTREAL



vre se doit de recourir à tous les moyens de secours. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Au Service de l'enfance recueillons toutes aumônes, quelles qu'elles soient, en argent ou en lingerie, et acceptons les bonnes volontés qui sont prêtes à se sacrifier pour soulager les bébés délaissés. Peut-être aimeriez-vous faire connaître au foyer le bonheur et la gaieté; faites alors votre demande pour l'adoption d'un bébé qui n'a pas encore connu les caresses et les tendresses d'une maman.

Pour informations ou remise, adressez-vous au Service de l'enfance, 1320 rue Visitation, Montréal, Am. 5545. — Comm.

DU GRAND-PERE AUX PETITS-ENFANTS, ILS MANGENT TOUS DU SHREDDED WHEAT



Le Shredded Wheat fournit les éléments naturels d'énergie essentiels à la santé du corps et à la lucidité de l'esprit, et il contient juste la quantité de son pour le rendre facile à digérer.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY LTD. Niagara Falls, Canada



SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN - PAR DES CANADIENS

Feuilleton du "Devoir"

La douloureuse victoire

par DELLY

17. (suite)

— Comme vous me comprenez! dit-il.

Elle sourit. Entre ses doigts, elle balançait l'iris jaune. Son regard ne quittait pas Bruno.

— Je suis heureuse de vous l'entendre dire. Je voudrais vous comprendre mieux encore.

Elle ajouta, après un court silence:

— Un point de contact manque entre nous.

Bruno dit avec un élan ému:

— Il me semble que vous entrevoiez déjà la lumière!

Les cils légers s'abaissèrent. Un

éclair de passion fulgura sous leur voile.

Floriane murmura:

— Oui... peut-être.

Ses doigts laissèrent échapper la fleur. Bruno se pencha pour la ramasser. Mais elle l'arrêta en posant sa main sur son bras.

— Laissez cela. Elle se fane. Je n'aime que les fleurs fraîches, les fleurs vivantes. Celle-ci a déjà vécu.

— Elle était superbe.

— Très belle. Mais il y en a d'autres... Quoi, vous partez déjà?

— Déjà? Mais, Mademoiselle, je me suis attardé, très indiscretement.

Fêtons tous la St-Jean-Baptiste

PAVOISONS, DECORONS

Le jour de leur fête nationale, tous les peuples organisent des manifestations de joie. Les gouvernements, les municipalités, les institutions bancaires, les maisons d'affaires arborent le drapeau national. Aux fenêtres de toutes les maisons, des écussons garnis de drapeaux sont la preuve d'un patriotisme vivant. Puis-je-il en être ainsi les 23, 24 et 25 juin, à l'occasion de la célébration de la fête nationale des Canadiens français. Une raison s'ajoute à toutes les autres en 1934. Il y aura cent ans le 24 juin que Ludger Duvernay, patriote ardent, fonda à Montréal la Société Saint-Jean-Baptiste dans le dessein d'éveiller l'amour de la patrie et le sentiment de la fierté chez le peuple, d'unir les Canadiens français pour la défense de leurs institutions, de leur langue et de leurs lois.

Canadiens français, Acadiens et Franco-Américains fraterniseront pendant ces jours de vie ardente. Des milliers de Franco-Américains en particulier visiteront la métropole du Canada et la province de Québec. Parcourront-ils des milles et des milles de route sans voir un seul drapeau et une seule décoration? Ils en seraient scandalisés et avec raison.

Notre sentiment national doit s'extérioriser. Quelle famille ne peut pas, le jour du 24 juin, affirmer son caractère ethnique par le déploiement d'un drapeau au moins, le Carillon-Sacré-Cœur, considéré comme le drapeau de notre nationalité? L'hôtel de ville de Montréal l'arborera les 23, 24 et 25 juin.

A côté du drapeau Carillon-Sacré-Cœur, déployons le drapeau du Canada, le drapeau rouge portant les armoiries des provinces en attendant que nous en ayons un, reconnu comme officiel par le gouvernement du Canada.

Le moment est opportun d'accentuer partout le mouvement de la renaissance. Le mot d'ordre, approuvé en haut lieu, tend à redonner à notre province, à nos villes, à nos paroisses et à nos foyers la physionomie française que nous aurions dû leur conserver.

Partout donc et à profusion des drapeaux. Carillon-Sacré-Cœur et Canadien (groupés en faisceau sur l'écusson de la province), partout des affiches et des enseignes françaises. Ainsi les Canadiens français se feront voir sous leurs vraies couleurs, ils montreront leur vrai visage, pendant les fêtes mémorables que préparent les sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province et en particulier la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

(Communiqué)

Les ordinations de dimanche

Liste des ordinands

Dimanche matin auront lieu à la basilique-cathédrale les ordinations suivantes:

A la prêtrise

De Montréal: René Bédard, Lucien Sarrazin, Robert Héty, De Saint-Hyacinthe: Philippe Lamothé.

De Joliette: Armand Asselin, De Sherbrooke: Clovis Thibault, De Fall-River: Roland Boulé.

Des Pères Franciscains: Fr. Robert Marceau, Fr. Camille-Joseph Chassé, Fr. Maurice Gagnon, Fr. Charles-Emile Fortier, Fr. Sébastien-Marie Lemieux, Des Pères Trappistes: Fr. Marie-Cleophas Primeau, Fr. Marie-Dominique Messier.

Au sous-diaconat

De Montréal: Germain Pelletier, De Rimouski: Oscar-Hector Fortin.

Des Trois-Rivières: Paul Gravel, De Nicolet: Clovis Boisvert, De Haileybury: Henri Beaudoin, De Rimouski: Georges Vaillancourt.

Des Pères Capucins: Fr. Gilbert, de Fitchburg.

Aux derniers ordres mineurs

De Montréal: Francis Crevier, De Rimouski: Patrice Gallant, Horace Gauvin, André Deschênes, André Fortin.

De Chicoutimi: Gaudiose Gagnon, De Sherbrooke: Marcel Gérin, De Québec: Guy Rainville.

Des Pères Franciscains: Fr. Vitalus Massé, Fr. Nicolas-Marie-Côté, Fr. Odorico Buffard, Fr. Charles Smith, Fr. Pierre Cormier, Fr. Paul Bourque, Fr. Damien Côté.

Aux premiers ordres mineurs

De Rimouski: Odorico Beaulieu, Des Pères Franciscains: Fr. Valbert Deslandes.

A la tonsure

De Montréal: Vianney Desroches, Maurice St-Louis, Alexandre Gauvreau.

De Québec: Laurent Beaudoin, Conrad Côté, Eugène Langlois, Roland Michaud, Evariste Parent, Gilbert Dubé.

De Rimouski: Eustache Dumais, Antonio Voyer, De Joliette: Paul Guilbault, Bruno Saint-Georges.

De Gaspé: Omer Leblanc, De Chicoutimi: Philippe Vincent, De Nicolet: Gérard Campagna, De Sherbrooke: Léo Lamy, De la Société des Missions Étrangères: Fr. Francis Inamochi.

TROIS CENTENAIRES CANADIENS



A l'occasion des trois centennaires canadiens: découverte du Canada par Jacques-Cartier, 1534; fondation des Trois-Rivières, par Lavolette, 1634, et fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par Ludger Duvernay, 1834, les ÉDITIONS ALBERT LEVESQUE, toujours à l'affût des initiatives d'intérêt national, viennent de lancer une série de trois bustes: Cartier, Lavolette et Duvernay, dont nous reproduisons ci-dessus la photographie. Ces bustes, en plâtre, finis en bronze ou en ivoire, ont neuf pouces de hauteur et six pouces de largeur. Ils constituent d'excellents souvenirs historiques qui orneront sans doute bientôt toutes nos écoles et nos foyers canadiens. Ils sont en vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal. Au comptoir, \$1.50, par la poste, \$1.75. (Tous droits réservés, à Ottawa, 1934).

La démission de M. Bruce

M. Hepburn demande l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur d'Ontario

St. Thomas, Ont., 22 (S.P.C.) — "Le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, M. Herbert Bruce, est certainement l'un des hommes les plus aimables du pays, mais il me semble qu'il devrait donner sa démission", a déclaré M. Mitchell Hepburn, premier ministre élu d'Ontario.

"J'ai déclaré, au cours de la campagne électorale, que le juge en chef pourrait fort bien remplir les fonctions de lieutenant-gouverneur, sir William Mulock, vieillard respectable, n'a pas eu de difficulté à signer les arrêtés en conseil et les lois avant la nomination du colonel Bruce; pourquoi ne continuerait-il pas? Je veux que l'on sache bien que je n'ai aucune animosité contre le colonel Bruce, mais puisque je l'ai suggéré, il devrait prendre pour acquis qu'il ne doit pas continuer à percevoir les sommes que le peuple veut économiser".

M. Hepburn a ajouté qu'il convoquera les députés à une session spéciale si le gouvernement fédéral met fin, comme M. Bennett l'a annoncé, à sa contribution aux secours directs. Cette session ne sera accompagnée d'aucune pompe ni d'aucun déploiement; nous nous bornerons à nous rencontrer pour formuler une politique qui puisse être secourable aux chômeurs.

"Je remplirai les promesses que j'ai faites", a dit M. Hepburn. "Les

gros bonnets bien payés à même l'argent du peuple qui font grande vie à Queen's Park, feraient aussi bien de se préparer tout de suite à vider leurs bureaux, car ils seront remerciés de leurs services dès que j'aurai pris en mains les rênes du gouvernement. J'ai déclaré à plusieurs reprises que la province n'a que faire d'une commission de contrôle de la commission des li- queurs, quand le gérant général suffit, et quand ces gens reçoivent \$40,000 de salaires inutiles. Je le ferai aussitôt que je serai au pou- voir. Je ferai la même chose pour la commission hydroélectrique, pour la commission des accidents du travail et pour plusieurs autres.

Ventes d'autos à l'encan

Nous n'avons nul besoin de vingt-trois commissions pour faire le travail que les ministres et les députés sont payés pour accomplir. Il y aura aussi vente à l'encan des belles limousines de tous les fonctionnaires et de tous les ministres. Si les fonctionnaires et les ministres veulent se promener en auto, ils le feront à leurs dépens et dans leurs voitures".

La situation politique n'a guère changé à Toronto. Le premier ministre Henry et les ministres ont passé la journée à leurs bureaux. Il y a eu hier soir assemblée du cabinet, mais aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la séance.

Du ressort fédéral

Ottawa, 22 (S.P.C.) — Les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral n'ont pas voulu commenter la proposition de M. Hepburn à l'effet que M. H. A. Bruce, lieute-

nant-gouverneur de l'Ontario devait donner sa démission. On s'est contenté de faire remarquer que la fonction et les devoirs des lieutenants-gouverneurs, sont institués et déterminés par l'acte de l'Amérique britannique du nord et que les lieutenants-gouverneurs sont nommés par le gouvernement fédéral.

"De la chaire au micro"

UN LIVRE À LIRE

"Pour marquer le vingt et unième anniversaire de sa vie de prédication" — ce qui dit tout de suite l'expérience de l'auteur — le R. Père Lévi Côté, O.M.I., vient de publier en un joli volume, sous le titre vivant: *De la Chaire au Micro*, une série d'études évangéliques, auxquelles se joignent, en guise d'applications pratiques, d'autres sujets d'une incontestable actualité, touchant l'apostolat, les retraites fermées, et autres questions d'ordre social et apologetique.

Un de nos prélats les plus distingués écrit, au sujet de ce livre nouveau: "Ca se lit très agréablement et utilement, avec ses idées nettes et sa langue si ferme et si directe".

Dédié à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., qui a bien voulu l'accompagner d'une lettre laudative, le volume se présente dans une toilette originale et particulièrement élégante.

En vente au service de librairie du *Devoir*: 50 sous au comptoir; 55 sous par la poste.

Notre supplément

Ce qu'il contiendra — Qu'on ne manque pas de le réclamer!

L'annonce de la publication prochaine d'un supplément mensuel — en attendant mieux! — du "Devoir", sous le titre "Notre vie catholique et nationale", a suscité chez tous nos amis un très vif intérêt.

Ainsi que nous le disions l'autre jour, le premier numéro de ce supplément paraîtra samedi prochain, le 23 juin, veille de la Saint-Jean Baptiste. Pour répondre au désir de S. E. le cardinal Villeneuve, qui demande que la colonisation soit, au jour de la fête nationale, l'un des principaux thèmes de réflexion, ce numéro sera particulièrement consacré à la colonisation, envisagée sous des aspects très variés.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le sommaire projeté de ce numéro pour deviner l'intérêt profond qu'il offrira à tous les lecteurs. Comme ce supplément est publié sous les auspices de l'Association catholique de la jeunesse canadienne française, de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, des Chevaliers de Carillon, de la Fédération des Amicales féminines du diocèse de Montréal, de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes françaises, de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, des Jeunes-Canadiens, de la Ligue du Dimanche, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de la Fédération catholique des Cheminots, des Syndicats catholiques et nationaux et de l'Union catholique des Cultivateurs, il sera tout naturellement rédigé par des membres ou des amis de ces diverses associations.

On lira donc, dans ce premier numéro du 23 juin, une appréciation de S. E. Mgr Forget, évêque-élu de Saint-Jean, sur les Chevaliers de Carillon, un article de l'Aumônier général de la même société sur la vitalité des Chevaliers de Carillon, des articles de Mme Juliette Lavergne sur Marie Rollet et la colonisation; de Mlle Justine Harel et Marie-Ange Madore sur la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes françaises, de Mlle Marie Beaudry sur l'influence féminine en matière de colonisation, de Mlle Georgette Lemoyne sur la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et son action.

Suivront des articles de M. Lévi Lorrain sur la colonisation en général, de M. Albert Nivernis sur Ludger Duvernay, puis sur l'achat chez nous, de M. Léonce Girard sur la colonisation comme remède au chômage, de M. Gérard Filion sur la colonisation et la politique, de M. Dominique Beaudin sur l'établissement des jeunes, de M. Elie Ducharme sur la colonisation et les affaires, d'"Un Preux" sur la colonisation et les hommes des professions libérales, de M. Jean Michel (La colonisation: comparaison avec 1834) de M. R. M. Pucet sur la "nécessité" de la colonisation, d'un "Cheminot" sur la colonisation et les chemins de fer.

Suivront encore des articles d'un membre de l'Association catholique des Cheminots sur cette société, des faits-divers sur l'A.C.J.C., de M. Adrien Gratton, des articles sur l'Association catholique des Voyageurs de Commerce et le troisième centenaire des Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas, sur la fête de Saint-Jean-Baptiste, par M. J.-P.-A. Laforest, sur l'observation du dimanche par la Ligue du Dimanche.

On voit que l'intérêt ne manquera pas, qu'il sera aussi divers qu'abondant.

IL EST ENTENDU QUE CE SUPPLÉMENT FAIT PARTIE INTE-GRANTE DU NUMÉRO DU "DEVOIR" DE SAMEDI PROCHAIN ET QU'IL DEVRA ÊTRE LIVRÉ AUX ABONNÉS ET AUX ACHÉTEURS AU NUMÉRO EN MÊME TEMPS QUE LE NUMÉRO ORDINAIRE DU JOURNAL, AU PRIX COURANT DE 3 SOUS.

Tous nos amis sont priés de retenir d'avance leur numéro. L'oc- casion est excellente pour faire de la propagande. Tous les vendeurs sont invités à commander d'avance aussi les numéros supplémentaires dont ils auront sûrement besoin.

La publication mensuelle de ce supplément sur douze pages demi-format régulier et papier courant est assurée pour les prochains douze mois; mais les initiateurs du mouvement ne s'interdisent pas de publier plus souvent cet intéressant supplément, ni d'en augmenter le format. Ils ne sont qu'au début de leur entreprise! (Notons que le secrétaire du supplément est au No 5718, rue Charlemagne, téléphone CLairval 2269W, où l'on pourra s'adresser pour tout renseignement supplémentaire).

DONC, SAMEDI PROCHAIN, LE "DEVOIR", PLUS SON SUP-PLÉMENT: "NOTRE VIE CATHOLIQUE ET NATIONALE". LE TOUT, QU'ON NE L'OUBLIE PAS, POUR TROIS SOUS, COMME D'HABITUDE.

Des soutanes usagées

La paroisse de Notre-Dame des Hongrois recevait avec reconnaissance des soutanes usagées pour ses servants de messe. On peut communiquer à ce sujet avec M. l'abbé Henri Gaboury

par téléphone à Lancaster 1933. Les enfants n'ont actuellement aucune soutane et les Religieuses de la Miséricorde en ont gracieusement fourni pour le dimanche depuis l'ouverture de l'église, si- tuée au numéro 3546 Saint-Lau- rent, près Milton.

(Communiqué)



SERVICE
CONFORT
RAPIDITÉ
SÉCURITÉ

Les Chemins de Fer, Organisateurs de Vacances.

Changer de lieux est presque essentiel aux vacances. Il faut s'évader, au moins une fois l'an, du milieu ordinaire trop connu. C'est à ce besoin qu'un médecin philosophe faisait allusion quand il prescrivait à ses patients fatigués ou surmenés une cure de chemin de fer.

Le voyage en chemin de fer n'est plus un luxe. Les tarifs sont à la portée des plus modestes salariés. Pendant la saison d'été tout particulièrement, nos chemins de fer organisent dans tout le pays des excursions à bon marché. Au prix presque incroyablement d'un sou du mille on va de l'Atlantique au Pacifique. Ceux qui ne voyagent qu'aux villégiatures prochaines ne sont pas moins avantagés. Il y a des tarifs d'occasion pour le dimanche ou la fin de semaine. Les excursionnistes, organisés en groupes d'au moins dix adultes, ont aussi droit à un rabais fort appréciable.

Les chemins de fer font plus qu'abaisser leurs tarifs. Ils améliorent sans cesse leurs services. En cet âge de l'aviation, leurs trains peuvent être appelés encore sans ironie des rapides. Aucun mode de transport moderne n'offre autant de sécurité. Et le voyageur bénéficie de tous les soins ingénieux pris pour son confort. Il peut retenir une couchette luxueuse à un prix extrêmement raisonnable. Dans des wagons-restaurants impeccables, il commande des repas apprêtés par des chefs de renom et la note qu'il paye n'est pas plus élevée qu'au restaurant de la ville.

Nos chemins de fer veulent aller au-devant de vos désirs. Ils se feront un plaisir d'organiser vos vacances. Partout nos agents sont à vos ordres.

CANADIAN NATIONAL

Au Conservatoire de Musique

LICENCIES ET BACHELIERS — BREVETS ET PRIX D'HONNEUR

La séance de clôture de l'année scolaire du Conservatoire National de Musique de l'Université de Montréal ainsi que la proclamation des grades et diplômes a eu lieu hier soir, salle Saint-Sulpice, sous la présidence de Me Ernest Tétrault et en présence du directeur et des professeurs du Conservatoire.

Voici la liste des diplômés ainsi que des principaux récipiendaires de médailles ou de prix spéciaux:

Brevet d'enseignement: — Ecole le extérieure: — Mlle Rose Lanthier, a.g.d.; Marthe Gaudet, a.g.d.; Juliette Galais, a.g.d.; Cécile Lemieux, a.g.d.

Licence en musique: — Le R. Fr. Placide, C.S.C., (licencié avec distinction).

Baccalauréat: — Rév. Soeur Marie-Cécile du Sacré-Cœur, de Lachine; Mme Germaine Gélinas-Renaud, d'Ottawa, toutes deux a.g.d.; (Ecole intérieure): — MM. Ferrier Chartier, a.g.d.; Eugène Caron, a.g.d. **Piano,** Classe Antonio Letourneau, troisième année, hors concours, les deux prix du gouvernement provincial ont été remportés par Mlle Marguerite Cadieux et Thérèse Sylvain; deuxième année, Mlle Geneviève Doray, brevet d'enseignement avec grande distinction et médaille d'or. Classe Alexandre D'Arçon: Mlle J. Lamarre, diplômé second supérieur avec grande distinction.

Orgue, diplômés avec grande distinction: MM. Charles Charron, R. Benoit, Georges Godin et Gérard Caron et Mlle Gabrielle Marcotte, Pauline Colette, Marguerite Laurin, Marie-Thérèse de Serres et Thérèse Toupin.

Concours spécial de fin d'année: Mlle Thérèse Toupin, médaille de l'Ecole des Beaux-Arts; Mlle Marie-Thérèse de Serres, médaille offerte par un ami du Conservatoire; M. Georges Godin, médaille d'or offerte pour les pièces de son brevet d'enseignement; les prix furent décernés à MM. Charles Charron, Rodrigue Benoit, Gérard et Mlle Gabrielle Marcotte.

Violon, Classe A. Chamberland, prix de la classe, supérieur avec grande distinction, M. Hervé Piché.

Grégorien, Classe Eugène Lapiere, prix de classe offert par le gouvernement provincial, avec distinction, M. Paul-Emile Letendre.

Chant, Classe Laurendeau, prix gouvernement provincial, M. Léo Rozon; Classe C. Marier, prix de la classe, Mlle Lucile Beaudry; Classe F. Poirier, prix de la classe, Mlle Kathleen Shea.

Phonétique, diction et art dramatique, classe de Mme J. L. Audet, troisième année, diplôme d'honneur, avec très grande distinction et médaille offerte par le consul général de France, décernés à Mlle Marcelle Barre. Deuxième année, diplôme et médaille offerte par le lieutenant-gouverneur de la province, Mlle Marthe Letourneau.

Prix spéciaux: prix de \$5 offert par Mme Audet, pour travaux en phonétique, mérite par Mlle Yvette Gagné; médaille de bronze offerte par la Banque d'Epargne, pour succès en art dramatique, méritée par M. Roland D'Amour, qui s'est distingué dans le rôle de Mascarille; prix de \$2.50, offert par M. J. Lallemant, pour succès à la radio, mérité par Mlle Marthe Letourneau.

Le banquet Duplessis

Les collègues conservateurs de M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale à la Législature de Québec, seront présents au banquet que lui offrira, mardi soir, à l'hôtel Place Viger, la Jeunesse conservatrice du district de Montréal: MM. C. A. Smart, député de Westmount; P.-A. Lafleur, député de Verdun; Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur; Martin B. Fisher, député de Huntingdon; Hortensius Bélique, député de Chambly; Antonio Elie, député de Yamaska; J.-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes.

Les différentes associations conservatrices du district de Montréal seront représentées par leurs présidents et leurs officiers, qui seront à la tête d'un groupe représentatif de leurs membres.

Le dîner sera présidé par Me Antoine Lamarre, et il commencera à 7 h., (heure avancée). Tenue de ville.

Pour information, appeler: Président, Ha. 7235; organisateur, Ha. 4759.

Prix réduits pour le 24 juin

M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce qu'à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, son réseau consentira des prix réduits aux personnes du Québec et de l'Ontario qui désirent venir assister au grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste, dimanche, et visiter la métropole en fin de semaine.

Grand choix de
Complets d'été
en flanelle et Worsted
Valeurs très spéciales
à ces prix:

\$12.95

\$17.50

\$24.50

ARTICLES DE SPORT
comportant GILETS DE FLANELLE,
COSTUMES DE BAIN, PANTALONS
BLANC, etc.

Bonin
901 STE-CATHERINE EST
Coin de la rue Saint-André
3623 RUE MONTREAL EST



Théo. BONIN
président.

A Brébeuf et au Loyola Les bacheliers

Voici les noms des dix-neuf bacheliers es arts du collège Jean-de-Brébeuf et ceux des dix-sept bacheliers du collège Loyola.

Au Loyola

Arthur John Anglin, Edmund St. John Gough, George McGlen Ryan, avec grande distinction; Georges Amyot, Graeme Bailey, Bernard de Lorimier Bourgeois, avec distinction; James Jos. Burger, avec distinction; Joseph G. Burman, a.d.; Cyril Cuddihy, Jean-Henri Darche, John Demetre Bergantini, James Michael Gallagher, a.d.; John Fred Hanke, G. W. Kennedy, Rich.

M. le juge P. Cousineau dans Pontiac

M. le juge Philémon Cousineau siégera lundi dans le district de Pontiac, à la baie Campbell. Il y présidera le terme des assises qui comporte 14 causes, dont celle de Bradley, accusé du meurtre de sa femme et de ses quatre enfants.

M. Paul Leduc dans le cabinet Hepburn

Ottawa, 22 (S.P.C.) — Les associations libérales de l'est de l'Ontario tiendront des réunions d'ici quelques jours pour adopter des résolutions, priant le nouveau premier ministre de la province, M. Mitchell Hepburn, de nommer comme membre de son cabinet M. Paul Leduc, candidat libéral victorieux dans Ottawa-Est.

Edward King, W. Jos. McTeague, John H. Newman, a.d.; Art. G. Phelan, Lawrence V. Shaughnessy.

Trois-Rivières recevra \$30,000 d'Ottawa

Les Trois-Rivières, 22 (D.N.C.) — Notre ville recevra pour la célébration de son troisième centenaire au moins \$30,000 de la somme de \$100,000 votée par Ottawa pour divers anniversaires au pays. Cette somme comprend \$7,000 pour l'érection du monument "Le Flambeau" par lequel la jeunesse trifluvienne rendra un hommage au fondateur de notre ville. La nouvelle de l'octroi de \$30,000 a été annoncée officiellement d'Ottawa, hier soir, par M. Charles Bourgeois, député.

Siège offert à M. Coldwell

Régina, 22 (S.P.C.) — Il est probable qu'un député fermier-travilliste démissionnera en faveur de M. J. Goldwell, chef du parti fermier-travilliste, qui fut défait aux élections de mardi, a-t-on annoncé aux quartiers généraux du parti. M. Coldwell pourrait ainsi prendre la direction parlementaire de l'opposition. On prévoit que quelques décom-

tes auront lieu, en particulier dans Last Mountain et dans Bengough où les majorités n'ont été que de quelques voix.

M. Coldwell a déclaré qu'un siège lui a été offert à la Législature, mais n'a pas voulu dire s'il l'acceptera en définitive.

Les tarifs de péage

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, et M. le sénateur J. H. Rainville, se sont déclarés tous deux favorables à l'abaissement des tarifs de péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier qui relient Montréal à la rive sud. M. le maire Boissy, de St-Lambert, est allé rencontrer MM. Duranleau et Rainville à Ottawa, hier.

On veut réduire les livrets de 50 billets, de \$5 à \$2.50. On veut aussi des laissez-passer annuels à un prix fixe; abaisser les billets aller-retour de 50 à 40 cents. On demande aussi une réduction de 50 pour cent pour les camions et le passage gratuit des piétons et cyclistes.

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour vendredi le 22, à l'église du Bon-Pasteur de Laval des Rapides, pour 8 h.

Les cours d'été de M. Victor Brault

C'est mardi prochain, le 26 juin, que reprendront, à l'Université de Montréal, les cours d'été de M. Victor Brault, pour se terminer à la fin du mois d'août, et ils auront lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 10 h. à midi et de 7 h. à 9 h. du soir. On sait que ces cours ont été fréquentés depuis quelques années par tous ceux qui désirent étudier l'art du chant et ne sont pas en mesure de prendre des leçons particulières.

Les inscriptions seront reçues aujourd'hui et demain, de 11 h. de l'avant-midi à une heure de l'après-midi, et de 7 h. à 9 h. du soir, à l'Université de Montréal, rue St-Denis.

Ces cours sont gratuits et sont ouverts aux débutants dans l'art du chant ainsi qu'à ceux qui ont l'intention de s'y perfectionner.

Un léger droit d'inscription est demandé à chaque élève. A titre d'illustration de la méthode enseignée, les élèves de ces cours pourront entendre à plusieurs reprises les diplômés de cette institution dans plusieurs œuvres classiques et modernes.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

Pour la défilé du 24 juin

Les figurants doivent se rendre à l'Ecole Normale entre 11 h. a.m. et 1 h. p.m., s'ils doivent être grimes ou costumés là.

Tous les chars seront à leur poste avant 1 h. 30 afin que les chevaux puissent se reposer avant le défilé.

Les musiciens, gardes, cadets, processionnaires sont priés d'être prêts de leur char, avant 2 heures.

Le départ, à l'intérieur du parc, aura lieu à 2 heures 15, afin que le cortège soit sur le parcours au temps fixé.

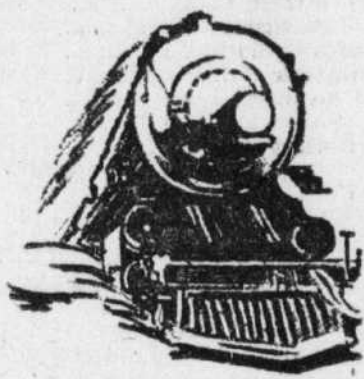
Les autorités policières demandent aux spectateurs de ne pas congestionner le parc LaFontaine et la partie est de la rue Sherbrooke, mais autant que possible de se placer entre les rues Bleury et Atwater où la voie est plus large et mieux ombragée.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

Les marchandises arrivent à la ville

par trains



... quelquefois par bateaux



et aussi par aéroplanes



ou

par convois de camions



..... mais

LES JOURNAUX

EN APPORTENT LA PREMIERE NOUVELLE AU CONSOMMATEUR

Un Défilé de Travail Incessant

...le signe de l'industrie triomphante allant de l'avant; véritablement une idée pour nous faire réfléchir, mais nos attentes ou nos espoirs constamment réalisés nous ont aidés à devenir insensibles à tout ce dont dépend notre pain quotidien! Il y a de la vie derrière tout cela—la lutte interminable pour l'existence. Une épopée où la gamme complète des efforts humains est relâchée chaque jour. Alliés à cela, nous avons un record de persévérance, des idéaux supérieurs et un système de coordination que des générations de progrès ont perfectionnés.

Nous avons PREMIEREMENT—le groupe qui force la terre même à dégorger ses trésors. DEUXIEMEMENT—ceux qui prennent ces matières premières et les travaillent, les transforment et les emballent dans la forme exigée par la civilisation. TROISIEMEMENT—les hommes qui transportent ces marchandises aux centres de distribution largement répandus...

ET FINALEMENT, l'organe essentiel qui porte les nouvelles de toutes ces nombreuses nécessités au foyer même du consommateur—LE JOURNAL QUOTIDIEN



LA VIE SPORTIVE

Les honneurs sont partagés à Syracuse, hier

Syracuse, 22.—Les Royals et les Chiefs de Syracuse se sont partagés les honneurs de la journée d'hier alors que les joueurs du géant Roger ont été défait par 4 à 1 dans la joute initiale tandis que les visiteurs sortirent victorieux dans la deuxième joute par 3 à 1.

Salveson, qui n'a perdu que deux fois depuis qu'il est avec les Royals, gagnait ainsi sa huitième victoire consécutive.

A la première partie, les Royals ont été tenus en échec par Johnny Merena au monticule de Syracuse. Leur accordant six coups sûrs dès la première manche, il ne leur en a plus permis jusqu'à la fin.

Walker a fait compter le point gagnant à la deuxième partie en frappant un solide coup simple alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts. Le troisième point est venu après le simple de Thompson à la septième manche.

LES ROYALS A MONTREAL

Les Royals nous reviendront demain pour commencer une nouvelle série avec les Leafs au cours de l'après-midi et dimanche soir les deux mêmes clubs seront aux prises dans une joute qui commencera à 9 heures tandis que lundi les Leafs et les Royals se disputent de nouveau la victoire.

La direction du club Toronto, a décidé d'offrir une matinée d'aujourd'hui après-midi alors que les prix d'admission seront réduits. Dans les estrades réservées les amateurs pourront être admis en payant cinquante sous tandis que le prix des populaires est réduit à vingt-cinq sous. Inutile de dire que tous les fervents du sport national américain devraient profiter de cette réduction pour assister à cette matinée qui sera appelée "Jour des Pères et Fils", et qui permettra à tout garçon âgé de moins de seize ans de prendre place dans les estrades en ne payant que quinze sous pourvu cependant qu'il accompagne son père.

SYRACUSE	ab.	p.	ca.	r.	a.
Watwood cc	4	0	1	1	0
Benes cc	4	1	2	7	1
Mueller cc	3	0	1	1	0
High 3b	4	0	0	2	2
Rosenfeld cd	4	0	0	7	0
Taylor r	3	1	1	2	4
Blair 2b	4	1	2	4	1
Chick 1c	4	0	0	1	1
Merena 1	4	0	0	1	1
Totaux	33	4	9	27	9

MONTREAL	ab.	p.	ca.	r.	a.
Walker cc	4	0	0	1	0
Thompson cc	4	0	0	1	7
King 3b	4	0	1	6	1
Rosenfeld 1b	3	0	1	1	0
Reiber r	3	0	2	1	0
Grigsby cd	3	0	0	3	0
Ripple cc	3	0	1	5	0
Stacy cc	3	0	2	1	1
Fritz 1	3	0	2	1	1
Shield cd	1	0	0	0	0
Stack	1	0	0	0	0
Totaux	32	1	6	24	9

x-trappe pour Fritz à 72. 10000000-3
Syracuse 00000100-3
Erreurs: Watwood, Roettger, Thompson; points comptés sur coups de Reiber, Benes, Mueller, Chick; deux buts, Benes; sacrifice, Blair; laisses sur les buts, Montréal 9. Syracuse 9; buts sur balles de Merena 4; Fritz 3; retiré par Merena 2; frappé par le lanceur, Merena (Reiber); arbitres, Hubbard et Carroll; temps, 1 h. 52.

MONTREAL	ab.	p.	ca.	r.	a.
Walker cc	4	0	1	0	0
Thompson 2b	4	0	1	2	3
King 3b	4	0	1	0	0
Roettger 1b	3	0	2	0	0
Rhild cd	3	0	2	0	0
Grigsby cc	3	0	0	2	0
Stack r	3	0	1	2	2
Sankey ac	3	1	1	1	0
Fussell 1	3	1	1	0	0
Ripple cc	0	0	0	0	0
Totaux	28	3	7	21	10

SYRACUSE	ab.	p.	ca.	r.	a.
Watwood cc	3	0	0	2	0
Benes 1b	3	0	1	0	0
Mueller cc	3	0	1	0	0
High 3b	3	0	0	0	0
Rosenfeld cd	3	0	2	1	0
Cronin r	3	0	2	6	4
Chick 2b	2	0	2	3	3
Blair 1c	2	0	1	0	0
Fussell 1	2	0	1	0	0
Murphy 1	2	0	0	0	0
Totaux	25	1	7	21	10

x-trappe pour Chick à 72. 10000000-3
Syracuse 00000100-3
Erreurs: Benes, Mueller; points comptés sur coups de Roettger, Blair, Walker et Thompson; deux buts, Roettger 2, Rosenfeld, Cronin; trois buts, Blair; but volé, Stux, Chick; Blair à Benes, Thompson à Roettger; laisses sur les buts, Montréal 6, Syracuse 4; buts sur balles de Fussell 3, Salveson 2; retiré par Fussell 4, Salveson 1; arbitres, Hubbard et Carroll; temps, 1 h. 15.

MONTREAL	ab.	p.	ca.	r.	a.
Walker cc	4	0	1	0	0
Thompson 2b	4	0	1	2	3
King 3b	4	0	1	0	0
Roettger 1b	3	0	2	0	0
Rhild cd	3	0	2	0	0
Grigsby cc	3	0	0	2	0
Stack r	3	0	1	2	2
Sankey ac	3	1	1	1	0
Fussell 1	3	1	1	0	0
Ripple cc	0	0	0	0	0
Totaux	28	3	7	21	10

SYRACUSE	ab.	p.	ca.	r.	a.
Watwood cc	3	0	0	2	0
Benes 1b	3	0	1	0	0
Mueller cc	3	0	1	0	0
High 3b	3	0	0	0	0
Rosenfeld cd	3	0	2	1	0
Cronin r	3	0	2	6	4
Chick 2b	2	0	2	3	3
Blair 1c	2	0	1	0	0
Fussell 1	2	0	1	0	0
Murphy 1	2	0	0	0	0
Totaux	25	1	7	21	10

MONTREAL	ab.	p.	ca.	r.	a.
Walker cc	4	0	1	0	0
Thompson 2b	4	0	1	2	3
King 3b	4	0	1	0	0
Roettger 1b	3	0	2	0	0
Rhild cd	3	0	2	0	0
Grigsby cc	3	0	0	2	0
Stack r	3	0	1	2	2
Sankey ac	3	1	1	1	0
Fussell 1	3	1	1	0	0
Ripple cc	0	0	0	0	0
Totaux	28	3	7	21	10

SYRACUSE	ab.	p.	ca.	r.	a.
Watwood cc	3	0	0	2	0
Benes 1b	3	0	1	0	0
Mueller cc	3	0	1	0	0
High 3b	3	0	0	0	0
Rosenfeld cd	3	0	2	1	0
Cronin r	3	0	2	6	4
Chick 2b	2	0	2	3	3
Blair 1c	2	0	1	0	0
Fussell 1	2	0	1	0	0
Murphy 1	2	0	0	0	0
Totaux	25	1	7	21	10

MONTREAL	ab.	p.	ca.	r.	a.
Walker cc	4	0	1	0	0
Thompson 2b	4	0	1	2	3
King 3b	4	0	1	0	0
Roettger 1b	3	0	2	0	0
Rhild cd	3	0	2	0	0
Grigsby cc	3	0	0	2	0
Stack r	3	0	1	2	2
Sankey ac	3	1	1	1	0
Fussell 1	3	1	1	0	0
Ripple cc	0	0	0	0	0
Totaux	28	3	7	21	10

Arm. Vincent complète son programme

Le promoteur Armand Vincent a pratiquement complété son programme pour sa séance de boxe qui offrira mardi soir prochain, au Forum, alors que le match principal mettra aux prises Sixto Escobar et Rodolpho "Baby" Casanova qui se disputent le championnat mondial des poids coq dans un assaut limité à quinze rondes et les fervents du "manly art" seront servis à souhait.

Le programme comprendra, en outre de la bataille de championnat, trois rencontres de huit rondes et un lever de rideau de quatre assauts, formant un total de 43 rondes de boxe entre pugilistes avantageusement connus.

Roger Bernard, qui a remporté la victoire hier soir sur Maty White dans un assaut de dix rondes au Stade Exchange, sera appelé à faire face à Benny Jacobs, de Philadelphie, tandis que Harold Stewart aura Eddie Arroll pour adversaire et que Harry Gerson se battra avec Billy Landers. Ces trois combats seront de huit rondes et aujourd'hui le promoteur Vincent doit conclure un match de quatre rondes comme lever de rideau.

Sixto Escobar est arrivé en cette ville ce matin et il se dit en parfaite condition et prêt à livrer le plus dur combat de sa vie. Sixto s'entraînera au Stade Princess, situé à l'angle des rues Dorchester et Saint-Alexandre, tandis que Casanova continuera son entraînement en plein air au Stade Exchange, dirigé par Raoul Goudou.

Pour l'information de nos lecteurs, nous donnons ci-dessous le record d'Escobar qui tentera de remporter le championnat mondial mardi prochain:

1931:	Déc.	6	Louis Perez	K. O.
1931:	Déc.	6	Ramon Rodriguez	K. O.
1931:	Déc.	6	Louis Perez	K. O.
1931:	Déc.	6	Rafael Morales	Per.
1931:	Déc.	2	Louis Perez	K. O.
1931:	Déc.	10	Rafael Morales	K. O.

1932:	Déc.	10	Pica Rica	K. O.
1932:	Déc.	5	Rafael Morales	K. O.
1932:	Déc.	10	Simon Shaves	Per.
1932:	Déc.	10	Simon Shaves	Déc.
1932:	Déc.	10	Firpo Suhano	Déc.
1932:	Déc.	5	Firpo Suhano	K. O.
1932:	Déc.	10	Piki Tobias	Déc.

1933:	Déc.	8	K. O. Tiger	Déc.
1933:	Déc.	8	José Lago	K. O.
1933:	Déc.	8	Henry Chaff	Nulle
1933:	Déc.	10	Baby Face Mendoza	Déc.
1933:	Déc.	10	Pancho Villa	Per.
1933:	Déc.	10	Pancho Rin	Déc.
1933:	Déc.	10	Schidallo Diaz	Déc.
1933:	Déc.	2	K. O. Tiger	K. O.
1933:	Déc.	10	Felipe Andrade	Nulle
1933:	Déc.	10	Vincinte Abadia	Déc.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

1934:	Déc.	10	Billy Nelson	K. O.
1934:	Déc.	10	Rafael Morales	Déc.
1934:	Déc.	10	Kid Lullou	K. O.
1934:	Déc.	10	Bobby Leitham	K. O.
1934:	Déc.	10	Joe Archibald	Déc.
1934:	Déc.	5	Bobby Leitham	K. O.

Charles Straak remplacera Sandor Szabo

Une vraie surprise et d'assez mauvais goût attendait le promoteur Lucien Riopel hier après-midi sous forme d'un télégramme de Sandor Szabo lui annonçant qu'il ne peut remplir son engagement de lundi prochain contre Henri Deglane. Aucune raison n'explique la recule de Szabo et les admirateurs du lutteur hongrois pourront même se demander s'il n'a pas peur d'une défaite aux mains du lutteur français qui s'en promettait un peu à ses dépens.

Le promoteur Lucien Riopel a communiqué avec Boston hier soir et a pu s'assurer les services de Charles Straak pour remplacer Szabo.

Chanceux dans sa malchance, le promoteur Riopel a donc un homme de première force pour remplacer Szabo. Straak a peut-être moins de force et autant d'expérience que le Hongrois. Il s'est déclaré content d'avoir à mesurer ses forces contre celles de Deglane. Le match n'y perdra pas en fait de couleur et d'action.

Pendant que nombre d'experts et d'amis de la lutte discutent du match qui mettra aux prises Henri Deglane et Charles Straak, lundi prochain, au programme du promoteur Lucien Riopel, quelques-uns s'intéressent autant presque à la rencontre semi-finale de cette soirée, le match Len Macaluso-Joe Malcewicz.

C'est que ces deux athlètes du matelas ont plus d'un ressemblance comme lutteurs et comme ressources de répertoire. Lucien Riopel, qui a toujours su profiter de la belle valeur d'un Joe Malcewicz pour mettre à l'épreuve un lutteur apparemment du domaine des as mais encore un peu jeune ou peu connu, ici, se sert encore une fois du fameux Polonais pour savoir au juste ce qu'il y a dans Macaluso avant de le lancer contre un homme de la classe No 1.

C'est le promoteur Riopel lui-même qui nous annonce que Macaluso se sera qualifié pour un match en finale s'il peut disposer de Malcewicz lundi prochain. Macaluso est formidable surtout dans les rencontres d'assez longue durée où sa résistance joue un rôle extraordinaire lui permettant de mettre ensuite en branle ses autres atouts, rapidité, force et ruse.

Contre Malcewicz, Macaluso aura besoin de tout cela car le match est limité à 45 minutes et s'il triomphe, quel intéressant combat il ferait, par exemple, contre un Sandor Szabo ou un Joe Savoldi!

Les derniers plans du promoteur montrealais ne sont pas encore définis mais ils ne manquent ni d'ampleur ni de matériel pour intéresser l'amateur de lutte.

Le retour du Dr Len Hall dans l'arène locale nous le fera voir encore meilleur que lorsqu'il quitta pour visiter l'Europe. Stanley Sikoski n'est pas un inconnu à Montréal, mais depuis son dernier voyage dans la métropole du Canada il a fait, paraît-il, de grands progrès. Ce match Hall-Sikoski intéressera beaucoup les amateurs de lutte.

Le retour du Dr Len Hall dans l'arène locale nous le fera voir encore meilleur que lorsqu'il quitta pour visiter l'Europe. Stanley Sikoski n'est pas un inconnu à Montréal, mais depuis son dernier voyage

Des salaires de famine

Dans certaines boutiques de confections de vêtements on n'a payé la main-d'œuvre qui fabriquait des complets d'hommes que \$2 à \$3 alors que ces complets furent vendus de \$25 à \$30 dans les magasins à rayons

Ottawa, 22 (S.P.C.) — Le comité Stevens a entendu parler toute la journée d'hier de salaires de famine payés par des manufacturiers de vêtements à Montréal et dans la province de Québec.

Dans certaines boutiques de confections de vêtements on n'a payé que \$2 à \$3 de main-d'œuvre pour des complets d'hommes qui furent vendus de \$25 à \$30 dans les magasins à rayons. C'est ce qui a été dévoilé aujourd'hui à l'enquête du comité Stevens.

On a entendu des réflexions comme celles-ci: "travail de bœufs", "tâche d'esclaves", "besogne de mercenaires", "exploitation de la misère", "impôt prélevé sur les sueurs humaines". D'autres étaient impuissants à trouver le mot juste pour exprimer leur indignation.

Toutes les opinions se résument souvent par un seul mot: *shocking*, surtout quand il est question du travail pénible exécuté par des femmes et des enfants à des salaires révoltants.

On a vu que des travaux de couture à la maison ne rapportaient que 50 cents par jour à une pauvre veuve obligée de faire vivre ses enfants. Ailleurs, on a rapporté que des hommes ayant de gros contrats pour la confection de culottes de garçons n'offraient que de 35 à 50 cents pour une douzaine de ces vêtements.

Presque partout on constatait que la loi du salaire minimum de la province de Québec était violée outrageusement.

On a cité dans un ou deux cas les salaires d'ateliers de l'Ontario et dans chaque cas les salaires payés en Ontario étaient plus élevés.

M. Stevens, président du comité, a dit que celui-ci terminera son enquête demain, mais il n'a pas laissé prévoir quelles sanctions seraient prises.

On a suggéré de transformer cette enquête en commission royale, pour que celle-ci puisse siéger même après la prorogation des Chambres, mais il n'y a rien de certain à ce sujet.

S'il y a une session à l'automne, le comité remettra peut-être un rapport intermédiaire au Parlement et ajournera jusqu'à ce que les Chambres se réunissent de nouveau.

Voici en substance ce que les exemples cités démontrent. Les magasins à rayons donnent des commandes à des manufacturiers de vêtements; celles-ci, à leur tour, donnent tout le travail — sauf la coupe — à faire à des entrepreneurs. Une manufacture, par exemple, a donné un contrat d'habits d'hommes aux prix suivants: veston 90 cents; pantalons 35 cents; gilet 32 cents; soit \$1.57 pour la couture du complet, la pose des poches et des boutons; à l'atelier qui a exécuté ce contrat, a dit l'enquêteur, les ouvriers ont été chanceux s'ils ont touché \$1.25 par complet. M. Factor a exprimé son dégoût et a dit que l'on devrait demander aux magasins à rayons s'ils savaient que ces vêtements étaient fabriqués à des salaires qui sont pratiquement des salaires de prisonniers. M. Stevens a promis que l'occasion de poser la question viendrait plus tard, et il a ajouté: Je pense qu'il y a un certain nombre de choses que l'on devrait leur demander.

Tableau

Le tableau suivant montre le coût de fabrication d'un complet avec deux pantalons dans sept manufactures, les quatre premières dans la province de Québec, les trois autres dans la province d'Ontario:

	A	B	C	D	F	G	H
Vestons	\$1.30	1.82	1.86	2.25	1.96	2.25	2.34
Gilets	.23	.40	.36	.35	.94	.35	.48
Pantalons	.54	.45	.53	.75	.62	.57	.60
Autre travail	—	—	—	.07	—	.16	—
Travail total	2.62	3.41	3.65	4.45	4.01	4.27	4.71

Salopettes

On cite un cas où, sur des salopettes, une manufacture a fait un profit de 13 cents par douzaine; 45 pour cent des 62 femmes qui y travaillaient ne recevaient pas le salaire minimum légal. Le magasin marquait un bénéfice brut de \$3.42 par douzaine, et ce bénéfice brut dépassait le total formé par le coût du travail, les frais généraux de la manufacture, la commission et le fret.

Une fabrique de Montréal a fait l'an dernier un profit de 29 pour cent sur son capital et a donné son

travail à des entrepreneurs qui payaient des salaires de famine. Des complets de garçons fabriqués par cette firme ont été vendus à une maison de Toronto qui vend par la poste; ces complets coûtaient à ce magasin \$6.04 et furent vendus \$9.45, soit un bénéfice brut de 56 pour cent. Des habits d'homme qui coûtaient \$8.80 au magasin ont été vendus \$13.98, soit un bénéfice brut de 58 pour cent.

Les entrepreneurs

Un enquêteur a dit qu'il y a à Montréal 150 à 200 ateliers d'entrepreneurs dans les vêtements pour hommes, et qu'il y en a peut-être plus en dehors de Montréal. Il y a trois sortes d'entrepreneurs. D'abord ceux qui travaillent à l'atelier même de la manufacture, mais emploient leurs propres ouvriers et vendent leur ouvrage au manufacturier qui fournit le matériel. Puis il y a les entrepreneurs indépendants qui ont leur atelier et travaillent pour divers manufacturiers et non pour un seul; les manufacturiers fournissent le matériel; et il y a des cas où cet entrepreneur donnera son travail à faire ailleurs, mais, généralement, le travail est fait à son atelier.

A la campagne

Le troisième type de travail par contrat c'est l'atelier, généralement installé à la campagne, qui est propriété du manufacturier mais ne fait pas affaires sous le nom du manufacturier. Le principal bénéfice que l'on tire de cet atelier c'est qu'à la campagne le salaire minimum prévu par la loi est moins élevé qu'à Montréal. La marchandise est transportée de la manufacture au petit atelier puis de nouveau à la manufacture par camion.

Dans certains districts ruraux, il y a des cultivateurs qui font ce travail à domicile. L'entrepreneur prend le matériel à la manufacture et le livre chez les cultivateurs avec son camion, puis il vient chercher le travail fini deux ou trois jours plus tard. On cite des cas où l'entrepreneur a reçu de \$1.20 à \$1.32 par douzaine de pantalons d'hommes; il a gardé 20 à 30 cents pour lui et payé le cultivateur \$1; de plus, il a vendu au cultivateur pour 75 cents la bobine de 10,000 verges de fil que le manufacturier lui avait donnée à lui; cela réduit encore de 5 à 12 cents le salaire payé.

Dans une maison visitée par un enquêteur quatre femmes travaillaient sur des machines à coudre, propriétés des cultivateurs, et, le soir, leurs maris aidaient au pressage, qui était effectué avec des fers chauffés sur le poêle. Ils confectonnaient de 2 à 3 douzaines de pantalons par jour à 60 cents la douzaine; les quatre familles gagnaient donc de \$1.50 à \$1.80 par jour.

Dans un autre cas, une femme fabriquait des bas de garçons à 30 cents la douzaine, soit un gain net de 25 cents net car il lui fallait acheter le fil. Le coût de fabrication à Montréal était de \$1.50 par douzaine. Une femme faisait des pantalons de garçons à 35 cts la douzaine. Une jeune fille faisait des culottes d'équitation à \$1.15 la douzaine et à dit qu'elle pouvait en faire cinq par jour. Une femme faisait des pantalons pour homme à 65 cents la douzaine et le prix était de \$2.40 à \$3 la douzaine dans un atelier de Montréal qui payait un peu moins que les salaires de l'union.

Toute cette organisation d'entrepreneurs a surtout surgi depuis six ans; a demandé l'avocat du comité. Et l'enquêteur a répondu: Je crois qu'elle a beaucoup augmenté dans les dernières années. Dans la matinée on avait continué l'étude des salaires payés par certains manufacturiers de chausures de la province de Québec.

Pour les cultivateurs

DEUX BILLS ADOPTES AU SENAT

Ottawa, 22 (S.P.C.) — Un projet de loi pour permettre aux fermiers d'obtenir quelques atterroissements pour solder leurs dettes a été soumis au comité sénatorial des banques hier, avec les vœux de banquiers et des deux leaders de la Chambre haute.

Lorsque les deux projets tendant à adoucir le sort financier des fermiers eurent été adoptés en deuxième lecture, M. Arthur Meighen, leader du gouvernement, a laissé prévoir que ces deux mesures auraient pour salutaire effet d'alléger l'angoisse de la classe agricole si lourdement affectée par la crise économique et il a ajouté ce commentaire qu'elles constituaient les deux projets les plus logiques que le gouvernement ait soumis depuis longtemps.

M. Raoul Dandurand, leader libéral, a dit que ces projets donneraient un peu plus d'espoir aux fermiers.

Le Sénat a adopté en dernière lecture le projet de loi sur la surveillance des conserves alimentaires.

Câblogramme du

Vatican aux Ligueurs

Voici le câblogramme de Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat aux congressistes des Ligues du Sacré-Cœur de Montréal:

Gitta del Vaticano

Archevêque,

Montréal.

Paternellement sensible aux hommages des Ligues du Sacré-Cœur, à l'occasion du congrès et de la clôture de l'Année Sainte, Sa Sainteté remercie, bénissant le Père au-mônier et les congressistes.

Cardinal Pacelli

Orphelinat Saint-Arsène

La distribution des prix aux élèves de l'Orphelinat Saint-Arsène a eu lieu jeudi après-midi, devant une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le cinquième en or, mis en tirage au profit de la colonie de vacances des orphelins, a été gagné par M. Jean Chevalier, porteur du no 1538.

Ovations ironiques à M. Woodsworth

A son retour en Chambre, après l'élection de la Saskatchewan — Un vote enregistré avec tout le cérémonial réglementaire

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Les élections provinciales de l'Ontario et de la Saskatchewan continuent d'avoir leur écho à la Chambre des Communes. M. J. S. Woodsworth, qui était allé prendre part à celles de la Saskatchewan, en faveur de la C.C.F., et M. Earl Lawson, qui était l'organisateur conservateur dans l'Ontario, sont revenus à Ottawa. Leur entrée en Chambre, à l'un et à l'autre, hier après-midi, a été saluée par des ovations ironiques de la part des libéraux.

Ceux-ci paraissent avoir mangé du lion, leur leader principal, qui ne laisse pas passer une occasion de demander au premier ministre la dissolution du parlement et des élections générales immédiates pour le fédéral.

Hier après-midi, le Dr Manion, ministre des chemins de fer, demandait l'autorisation de présenter en première lecture, deux bills pour lesquels il n'avait pas encore donné l'avis préalable. Pour cela, il devait obtenir le consentement unanime de la Chambre. Les libéraux ont exprimé un refus bruyant.

M. Mackenzie King a sans doute oublié la vallée de l'humiliation. En tout cas, ce n'est pas sur un ton d'humilité qu'il a dit en s'adressant au premier ministre ainsi qu'au Dr Manion: Tant que le pays n'aura pas eu la chance de juger aux polls les œuvres du gouvernement, celui-ci n'a plus le droit de soumettre aucun projet de législation à la Chambre.

Le Dr Manion a dit qu'il présentera ses deux bills aujourd'hui après avoir donné les avis nécessaires. M. Mackenzie King en profitera sans doute de nouveau pour réclamer des élections immédiates. Les deux bills du Dr Manion ont trait à la fusion des services télégraphiques ainsi que des services de messageries du Canadian National et du Pacifique Canadien. Il ne s'agit pas de fusion obligatoire. Les deux mesures permettent simplement la fusion si les deux compagnies peuvent s'entendre quant aux conditions.

Un incident drolatique

Ce sont encore les récentes élections provinciales qui en sont la cause.

Quant à l'incident il est double. Pour la première fois probablement dans l'histoire des Communes canadiennes, il s'est pris un vote enregistré avec tout le cérémonial que cela comprend, pour se terminer en un vote unanime. Une motion que le président avait déclarée perdue a été en définitive maintenue par 180 voix contre 0. Tous les députés présents moins ceux qui étaient paires ont voté contre la décision du président.

L'incident est aussi d'ordre protocolaire et le premier ministre qui était concerné en a paru offensé. L'assistant-greffier a enregistré son vote après celui du leader libéral, ce qui semblait indiquer que ce dernier donnait le ton.

Un député de l'Ouest, membre de la Cécéffie, M. Coote, présentait en première lecture un bill pour faire modifier la loi de l'intérêt. Après qu'il eut donné les explications d'usage, le président mit la motion aux voix.

Quelques députés libéraux qui continuent de se réjouir des victoires saskatonne et ontarienne crièrent: Non! D'autres crièrent: Oui. Le président décida que les non l'emportaient.

M. Coote pouvait demander un vote enregistré, en appelant de la décision présidentielle, ce qu'il fit en se levant de son siège en même temps qu'un petit groupe de ses collègues C.C.F. Mais un tel vote doit être demandé par au moins 15 députés qui se lèvent. Il n'y avait pas quinze C.C.F. présents.

Le président allait refuser le vote enregistré quand tout un groupe de libéraux se porta au secours du pauvre M. Coote. "S'il le faut, nous allons tous nous lever", dit l'un d'eux.

Il fallut vingt bonnes minutes pour enregistrer le vote. Quand le président demanda à ceux qui étaient en faveur de la motion de se lever, l'assistant-greffier, M. Thomas Fraser, se tourna d'abord du côté de M. Mackenzie King et appela son nom le premier.

M. Bennett appela aussitôt l'assistant-greffier et lui dit quelques mots que l'on ne put saisir comme de raison du haut de la tribune des journalistes. Le premier ministre vota ensuite, puis les conservateurs, puis les libéraux et enfin tous les cécéffistes présents. En fin de compte, tout le monde avait voté pour la motion.

Pour un cécéffiste, M. Coote peut se vanter d'avoir obtenu une loi belle majorité en Chambre.

Paroisse Ste-Jeanne-d'Arc

LES FETES DU 24 JUIN

Dimanche, le 24 juin, on fêtera la Saint-Jean-Baptiste dans la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, sous les auspices de la section Préfontaine de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A 11 heures, Mgr LePailleur chantera une messe pontificale. M. l'abbé Wilfrid Morin, vicaire à Saint-Georges, fera le sermon. Il y aura distribution de pain bénit.

A 1 heure, rassemblement, angle des rues Hochelaga et Chamby, pour se rendre au parc LaFontaine, prendre part au cortège (rang 21).

A 8 h. du soir, au parc du quartier Préfontaine, manifestation patriotique organisée par le comité régional de l'Est.

Présidence de MM. J.-E. Poirier, président de la section Préfontaine, A. Allaire, président du comité régional de l'Est, J.-E. Laforce, directeur général, représentant du comité central.

Il y aura discours, illumination, chant. La garde Sainte-Jeanne-d'Arc, les cadets de Sainte-Jeanne-d'Arc, et les cadets du Mont-LaSalle, d'Ottawa, prendront part à la fête.

Fermes lundi le 25 toute la journée



Pour HOMMES COMPLETS à 2 pantalons

Nouveaux dessins, nuances en vogue et belles textures. Un modèle tel qu'illustré ci-dessus. Worsted, twist, serge anglaise, flanelle de laine.

19.50

Paiements faciles si désiré.

PANTALONS de flanelle

Pour hommes, tailles: 30 à 42. Flanelle blanche de haute qualité. Fil sur le devant ou modèle ordinaire. Ceinture extensible. Coupe et fin soignées. Chacun.

5.00

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

SOULIERS CONFORTABLES

Genre sport ou autres en cuir tout blanc, noir et blanc, brun et blanc, gris et noir, brun et beige — aussi tout noir. Genre Blucher ou Balmoral, la paire.

2.95

Au rez-de-chaussée (centre)

GANTS ou CHAUSSETTES

GANTS gris en soie. Une bonne qualité de gants de soie avec ou sans rayures, noirs sur le dessus. CHAUSSETTES en soie, gris ou noir. Spécial, la paire.

1.00

CHAPEAUX DE PAILLE

Chapeau léger et pratique pour le plein été... prix le plus bas en ville... Paille FLORENTIN, gris avec ruban gris, forme panama. D'autres genres confectionnés en paille Bennett ou paille de Mont-Riz. Au choix.

1.49 et 1.95

CHAPEAUX "MELON" ANGLAIS

Beau feutre anglais. Le chapeau qu'il faut pour la procession de la Saint-Jean-Baptiste. Forme très nouvelle.

3.50

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

COMBINAISONS DE BALBRIGGAN

Rien de plus léger sous le complet. Manches courtes, boutons, Marque FENMAN 222 et 223. Tailles: 34 à 44. SPECIAL, samedi, chacun.

1.25

COMBINAISONS "HATCHWAY"

En léger naincheck, genre athlétique, sans manches et jambes courtes. Tailles 34 à 44 dans le lot. Spécial samedi, chacune.

.95

COMBINAISONS "FORSYTH"

En broadcloth frais et de bonne qualité. Genre athlétique tout complet. Avec boutons. Tailles 36 à 44. Chacune, samedi.

1.85

CHAUSSETTES DE CACHEMIRE

Léger tricot de cachemire de laine dans un grand assortiment de teintes. Aussi tricot soie et lainage. Pointures 10 à 11½. SPECIAL, samedi, la paire.

.50

La tempête d'hier

Trains en retard — Services électriques et téléphoniques interrompus

La violente tempête qui s'est abattue hier, vers la fin de l'après-midi, sur la région de Montréal, a causé des dégâts assez considérables. Un formidable coup de vent a balayé l'île Jésus et l'île de Montréal, depuis Saint-François-de-Sales au lac des Deux-Montagnes, sans épargner Montréal-Nord, Saint-Vincent de Paul, Terrebonne et même Oka.

Les trains ont été en retard hier, les communications téléphoniques et télégraphiques ont été interrompues, l'électricité a fait défaut et plusieurs localités ont été plongées dans l'obscurité toute la nuit, y compris plusieurs quartiers même à Montréal. Des arbres ont été déracinés et renversés sur la route pour fermer pendant deux ou trois heures la circulation aux autobus et aux automobiles, tandis que les ruisseaux gonflés par la pluie torrentielle qui a tombé sont sortis de leur lit pour déborder et inonder les routes et les rues de la banlieue.

La foudre a interrompu les communications téléphoniques du département des signaux entre Montréal et Trois-Rivières et a frappé un phare du département de la Marine aux environs de Varennes. La

Venez chez Dupuis vous préparer pour la procession de la St-Jean-Baptiste!



Afin de faciliter vos achats en vue des réunions et fêtes qui marqueront la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, nous avons préparé manières de grandes subventions pour HOMMES, FEMMES, ENFANTS ainsi que pour la décoration des demeures, etc. Hâtez-vous de venir faire vos achats de bonne heure samedi.

OUVERTS SAMEDI SOIR jusqu'à 10 HRS.

Pour HOMMES COMPLETS à 2 pantalons

Nouveaux dessins, nuances en vogue et belles textures. Un modèle tel qu'illustré ci-dessus. Worsted, twist, serge anglaise, flanelle de laine.

19.50

Paiements faciles si désiré.

PANTALONS de flanelle

Pour hommes, tailles: 30 à 42. Flanelle blanche de haute qualité. Fil sur le devant ou modèle ordinaire. Ceinture extensible. Coupe et fin soignées. Chacun.

5.00

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

SOULIERS CONFORTABLES

Genre sport ou autres en cuir tout blanc, noir et blanc, brun et blanc, gris et noir, brun et beige — aussi tout noir. Genre Blucher ou Balmoral, la paire.

2.95

Au rez-de-chaussée (centre)

GANTS ou CHAUSSETTES

GANTS gris en soie. Une bonne qualité de gants de soie avec ou sans rayures, noirs sur le dessus. CHAUSSETTES en soie, gris ou noir. Spécial, la paire.

1.00

CHAPEAUX DE PAILLE

Chapeau léger et pratique pour le plein été... prix le plus bas en ville... Paille FLORENTIN, gris avec ruban gris, forme panama. D'autres genres confectionnés en paille Bennett ou paille de Mont-Riz. Au choix.

1.49 et 1.95

CHAPEAUX "MELON" ANGLAIS

Beau feutre anglais. Le chapeau qu'il faut pour la procession de la Saint-Jean-Baptiste. Forme très nouvelle.

3.50

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

COMBINAISONS DE BALBRIGGAN

Rien de plus léger sous le complet. Manches courtes, boutons, Marque FENMAN 222 et 223. Tailles: 34 à 44. SPECIAL, samedi, chacun.

1.25

COMBINAISONS "HATCHWAY"

En léger naincheck, genre athlétique, sans manches et jambes courtes. Tailles 34 à 44 dans le lot. Spécial samedi, chacune.

.95

COMBINAISONS "FORSYTH"

En broadcloth frais et de bonne qualité. Genre athlétique tout complet. Avec boutons. Tailles 36 à 44. Chacune, samedi.

1.85

CHAUSSETTES DE CACHEMIRE

Léger tricot de cachemire de laine dans un grand assortiment de teintes. Aussi tricot soie et lainage. Pointures 10 à 11½. SPECIAL, samedi, la paire.

.50

La pluie a causé des dommages

aux moissons, aux jardins potagers et aux vergers. Sans être en mesure d'évaluer à combien peuvent s'élever les dégâts et les dommages, on peut présumer qu'ils s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

La mort de lord

Kitchener

LES REVELATIONS DU CAPITAL-NE BOKOWSKI

Halifax, 22 (S. P. C.). — Un loup de mer polonais à qui les Alliés ont conféré 12 décorations pendant la guerre, le capitaine von Shwiger, qui commande présentement le Kosciuszko, a dit incidemment, dans une entrevue, qu'un marin allemand, le capitaine von Shwiger, lui a expliqué la perte du croiseur britannique Hampshire et la mort de lord Kitchener. Deux espions allemands qui parlaient fort bien l'anglais furent chargés d'empêcher le marchand anglais de se rendre en Russie pour réorganiser les armées du tsar. Ils se rendirent en Angleterre, tuèrent deux hommes qui étaient sur le point de faire partie de l'équipage du Hampshire, s'emparèrent de leurs papiers, et s'embarquèrent sur le croiseur. Animés d'un patriotisme poussé jusqu'à l'abnégation, ils réussirent à faire exploser la poudrière du navire.

Du papier à journal avec du pin du Sud

Poland-Spring, Maine, 22 (S.P.A.). — Au cours d'un congrès de papetiers, M. Charles H. Herty a annoncé que les constatations qu'il a faites au cours de plusieurs années dans un laboratoire qu'il possède à Savannah, en Géorgie, lui permettent d'affirmer qu'on peut maintenant tirer du papier à journal du pin du sud. Ce pin pousse d'immenses forêts.

CHARBON

5000 cordes Érables: \$7.00 à \$10.00
Charbon: \$4.50 et plus
Jos. Charlebois
Amherst 7153

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones Harbord 1241*

TROISIEME CENTENAIRE DES FAMILLES DION

1634-1934

Les descendants de Jean Guyon, qui désirent connaître davantage leur ancêtre, n'ont qu'à se procurer la brochure